

Essentiels de Grammaire textuelle

pour lire la littérature grecque

de l'Antiquité

Michèle BIRAUD

**Professeur de linguistique du grec ancien
à l'Université de Nice – Sophia Antipolis**

Contenu

Introduction. Les séquences textuelles : hétérogénéité et principes de composition	3
Chapitre 1. Les marqueurs de la cohésion textuelle	5
1.1. Liaison entre phrases ou asyndète	5
1.1.1. Les connecteurs associatifs (de type « et ») et disjonctif (« ou »).....	5
1.1.2. Un cas particulier : l'association d'un connecteur et d'une négation.....	8
1.1.3. L'asyndète	8
1.2. La cohésion par les substituts et l'anaphore	10
1.2.1. La reprise par un groupe nominal.....	10
1.2.2. Le sujet zéro	10
1.2.3. Les pronoms de « troisième personne »	11
1.3. La progression thématique : cohésion et ruptures	13
1.3.1. Le thème et le propos	13
1.3.2. La progression du texte : continuités et ruptures thématiques	14
Chapitre 2. La séquence explicative	18
2.1. L'agencement habituel d'une séquence d'explication d'un état de choses.....	18
2.2. Les marqueurs linguistiques d'une séquence explicative.....	19
2.2.1. Les marqueurs communs à la causalité et à la finalité	20
2.2.2. Les marqueurs de causalité.....	21
2.2.3. Les marqueurs de but	26
2.3. La justification de l'énonciation d'un dire	31
2.4. Inclusion, dans une séquence explicative, d'une séquence d'un autre type.....	31
2.5. Inclusion d'une séquence explicative dans une séquence d'un autre type.....	32

Chapitre 3. La séquence énumérative.....	32
3.1. Les différents genres reposant sur une séquence énumérative dominante.....	32
3.1.1. Les séquences énumératives assertives.....	33
3.1.2. Les séquences énumératives d'énoncés injonctifs.....	37
3.1.3. Les séquences énumératives d'énoncés promissifs.....	39
3.1.4. Les séquences énumératives d'énoncés déclaratifs.....	41
3.2. Les marqueurs linguistiques de la séquence énumérative.....	42
3.2.1. Mèv et δὲ.....	42
3.2.2. Deux types de coordonnants pour organiser des niveaux différents.....	42
3.2.3. L'asyndète.....	42
3.2.4. D'autres connecteurs additifs plus insistants.....	43
3.2.5. Connecteurs spatiaux.....	43
3.2.6. Connecteurs temporels.....	44
3.2.7. Connecteurs numériques.....	44
3.2.8. Certains types de verbes sont propres aux énumérations.....	44
Chapitre 4. La séquence narrative.....	44
4.1. Récit ou relation d'actions ?.....	45
4.1.1. Définition d'une séquence de récit.....	45
4.1.2. Chroniques et annales.....	45
4.1.3. Campagnes militaires et batailles : quel statut ?.....	46
4.2. Concepts importants pour l'analyse d'une séquence de récit.....	46
4.2.1. Construction d'une séquence de récit.....	46
4.2.2. Les rôles actantiels.....	47
4.3. La combinatoire des séquences de récit.....	48
4.3.1. Types de succession des séquences.....	48
4.3.2. Possibilité d'enchâssement dans un autre type de séquence.....	49
4.3.3. Possibilité d'enchâssement d'autres types de séquence.....	50
4.4. La mise en discours d'un récit.....	50
4.4.1. La distinction entre fiction et narration.....	50
4.4.2. Des principes esthétiques dans la composition de la narration.....	51
4.5. Les principales marques linguistiques d'une séquence narrative.....	52
4.5.1. Des marques fréquentes mais qui ne sont pas pour autant spécifiques.....	52
4.5.2. Dans la narration, certains de ces marqueurs ont des usages particuliers.....	55
Chapitre 5. La séquence argumentative.....	57
5.1. Types d'argumentation et 'genres argumentatifs'.....	57
5.2. L'inférence.....	57
5.3. L'argumentation.....	59
5.3.1. L'argumentation à une voix, à tendance démonstrative, avec étayage.....	60
5.3.2. L'exposé de type plutôt énumératif ou narratif, mais avec une intention argumentative sous-jacente.....	61
5.3.3. La réfutation.....	61
5.3.4. La réfutation par polyphonie dans un même discours.....	62
5.4. Le circuit argumentatif.....	64
5.5. Les marqueurs argumentatifs.....	64
5.5.1. Connecteurs à fonction adversative.....	64
5.5.2. Marqueurs à fonction conclusive/inférentielle.....	65
5.5.3. Marqueurs à fonction restrictive.....	69

Introduction. Les séquences textuelles : hétérogénéité et principes de composition

Le texte : unité et hétérogénéité

Un texte est un ensemble de phrases, mais toute suite de phrases ne constitue pas un texte : entre les phrases d'un même texte, il y a une continuité et le plus souvent une unité de sens (un même thème, un même personnage...). Il se produit aussi nécessairement des ruptures, au bout d'un certain nombre de phrases : on change de thème, ou d'argument ; c'est un nouveau personnage qui vient au premier plan ; ou bien une nouvelle journée commence ; on passe d'une narration à une description, ou d'un récit à un dialogue...

Une combinaison de séquences textuelles dont certaines sont dominantes

Un texte de plus d'une page est presque toujours hétérogène dans sa composition : il est fait de plusieurs séquences textuelles de types différents (par exemple, une description apparaît dans ce qui a commencé comme un récit) ou de plusieurs séquences textuelles de même type mais qui sont différentes par leur propos (on raconte les aventures d'un nouveau personnage, on passe du pour ou contre dans une argumentation).

Pourtant, on dira d'un roman, même s'il est fait aux trois-quarts de descriptions, de dialogues, de digressions explicatives, d'argumentations, que c'est une narration car sa séquence dominante est le récit des événements de la vie du héros. Dans ce cas, la caractérisation globale du texte résulte d'un effet de dominante produit par la séquence qui organise le texte de bout en bout, et les autres types de séquences textuelles (descriptions, explications, argumentations) viennent s'y enchâsser ponctuellement.

En revanche, si l'on prend l'exemple d'un dialogue philosophique, le problème est tout différent. Un dialogue philosophique est un texte où l'on argumente : il contient un certain nombre de séquences argumentatives successives, sur les différents aspects du problème abordé. Pourtant, un dialogue de Platon commence toujours par une séquence narrative qui présente les personnages qui vont dialoguer, avec des inclusions descriptives sur le cadre où ils se trouvent ; un dialogue de Plutarque commence la même façon, et il s'achève aussi, souvent, par un retour à la narration. Dans le cas du dialogue philosophique, ce n'est pas la séquence enchâssante (prologue et épilogue narratifs) qui compte pour caractériser la dominante du texte, c'est le grand nombre de séquences argumentatives (sur des problématiques philosophiques) dont celle-ci n'est que l'encadrement (un encadrement à la fois décoratif et nécessaire pour présenter les porte-parole des différents points de vues).

L'organisation des séquences textuelles

La caractérisation globale d'un texte est évidemment essentielle pour comprendre sa raison d'être, mais le plus intéressant est d'examiner comment l'auteur a choisi d'organiser les différentes séquences textuelles qui le composent, car c'est là qu'il manifeste sa créativité, et c'est grâce à cette possibilité de combinaisons toujours nouvelles que se renouvellent les genres.

L'auteur peut associer ou hiérarchiser les séquences. Il y a *association de séquences* quand, dans un récit, on passe de la narration des événements vécus par un personnage de premier plan à celle d'un autre personnage de premier plan, ou de la narration d'une première épreuve surmontée par le héros à celle d'une deuxième épreuve. Et dans un texte à dominante argumentative, quand on passe des arguments favorables à la thèse à ceux qui lui sont défavorables, ou quand un premier moment d'argumentation a permis de parvenir à certains acquis, et qu'on passe à un second point. Quant aux possibilités de *hiérarchisation de séquences*, elles sont très diverses. Une séquence argumentative exige souvent d'y inclure des séquences explicatives à propos de certains arguments, ou des exemples qui ont la forme de petits récits. Une narration inclut des séquences descriptives (il faut donner à voir les lieux où agissent des personnages), d'autres séquences narratives (quand sont racontées les aventures d'un autre personnage secondaire), des séquences explicatives...

Quatre types de séquences textuelles pour analyser tous les textes

Les recherches de Jean-Michel Adam¹ lui ont permis d'opposer quatre types de séquences textuelles : *la narration, l'argumentation, l'explication*, et ce qu'il désigne par le terme de « description », notion que j'élargis en « énumération » pour pouvoir rendre compte de la totalité des pratiques textuelles, même de celles qui ne sont pas considérées comme littéraires (le catalogue, la généalogie, le code de lois...), une description étant un type particulier d'énumération (celle des caractéristiques d'un objet).

Ce point de vue d'étude, croisé avec une approche énonciative, et avec la prise en compte de la thématique dominante du texte et des objectifs de l'énonciateur, permet la caractérisation générique d'à peu près n'importe quel texte.

Cela est précieux dans l'étude des textes grecs de l'Antiquité qui sont parvenus jusqu'à nous, car ils sont très divers et correspondent à tous les usages discursifs possibles, des généalogies divines aux traités scientifiques, des codes de lois et des décrets aux plaidoyers et aux discours politiques, des tragédies et des comédies aux romans.

Comment découvrir l'organisation textuelle d'un texte en langue étrangère

Quand on lit un texte dans sa langue maternelle, on a une conscience immédiate du type de séquences textuelles qu'on lit, et aussi des changements de types de séquences, et des ruptures qui inaugurent une nouvelle séquence d'un même type que la précédente. C'est le sens global du texte qui en fait prendre conscience, mais aussi certains marqueurs linguistiques, tels que les pauses à l'oral (et les alinéas à l'écrit) et la présence de conjonctions ou d'adverbes qui soulignent les moments de rupture (changement de séquences, ou progression à l'intérieur de la séquence). Quand on doit comprendre un texte écrit dans une langue étrangère, dont on ignore le sens global et le type textuel dominant, il devient utile d'avoir une bonne connaissance du rôle de ces marqueurs et un savoir conscient de ce qui caractérise nécessairement la structure d'un récit, d'une description ou d'une argumentation. Cela aide à baliser le texte pour commencer à le comprendre ; puis, une fois qu'on en a compris le sens général, cela aide de nouveau à l'apprécier dans le détail de la construction d'une description, ou d'une argumentation, ou des étapes de la progression d'un récit.

Expliquer quels sont les principes d'organisation des séquences textuelles des différents types, et les principaux marqueurs linguistiques qui les caractérisent en grec ancien, tel est le double but de ces « éléments de grammaire textuelle du grec ancien ». Après avoir vu dans un

¹ Notamment *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, 1992, Paris : Nathan. Le premier chapitre de cette étude dérive également des observations rassemblées dans *Éléments de linguistique textuelle*, 1990, Liège : Margada.

premier chapitre ce qui assure la cohésion de n'importe quel type de texte, on examinera dans les chapitres suivants les caractéristiques formelles de chaque type de séquence textuelle et les principaux marqueurs qui permettent non seulement de les identifier, mais surtout de voir comment l'auteur a choisi d'organiser son texte et de le faire progresser.

Chapitre 1. Les marqueurs de la cohésion textuelle

On ne parlera pas ici des marqueurs et connecteurs spécifiques de l'explication, de la narration ou de l'argumentation, qui seront étudiés aux chapitres suivants, mais seulement de ceux qui sont communs à tous les types de texte, c'est-à-dire les connecteurs associatifs et les éléments qui assurent des reprises de type anaphorique d'une phrase à l'autre et qui permettent au texte de progresser. Ceci conduira à envisager les principaux types de progression thématique.

1.1. Liaison entre phrases ou asyndète

En grec ancien, il est rare que les phrases soient juxtaposées, elles sont le plus souvent liées entre elles par divers connecteurs. Il existe toutefois plusieurs cas d'asyndète (ou absence de liaison).

1.1.1. Les connecteurs associatifs (de type « et ») et disjonctif (« ou »)

1.1.1.1. Le connecteur δὲ et le couple de connecteurs μὲν ... δὲ...

Le connecteur le plus courant est le connecteur δὲ (δ') ; il peut relier *toutes* les phrases (ou propositions de *même niveau syntaxique*) qui se succèdent, en général avec une valeur associative (« et »), parfois avec une valeur oppositive (« mais ») ; quand il a valeur associative, il signale le plus souvent simplement l'enchaînement des phrases, et alors on ne le traduit pas systématiquement en français.

Ἐρᾶ μὲν ἀγνὸς Οὐρανὸς τρῶσαι Χθόνα,
ἔρως δὲ Γαῖαν λαμβάνει γαμοῦ τυχεῖν.
ὄμβρος δ' ἀπ' εὐνάεντος Οὐρανοῦ πεσῶν
ἔκυσε γαῖαν· ἢ δὲ τίκτεται βροτοῖς
μήλων τε βοσκὰς καὶ βίον Δημήτριον.
(Eschyle, *Danaïdes* fr. 44 Radt) [TEXTE 2.5]

Le Ciel pur désire pénétrer la Terre, et le désir de goûter au mariage s'empare de la Terre. La pluie, tombant du Ciel, son amant, a fécondé la Terre ; alors pour les mortels, elle met au monde les fruits nourriciers et le blé de Déméter.

Il arrive souvent que la *première* phrase (ou proposition) d'un ensemble de phrases (ou propositions) successives reliées par plusieurs δέ soit elle-même introduite par un autre connecteur, μὲν. Il marque donc qu'avec cette phrase (ou cette proposition) *commence* une unité textuelle (*premier* élément d'une séquence narrative, énumérative ou argumentative).

Ζεὺς δὲ γαμεῖ μὲν Ἥραν, καὶ τεκνοῖ Ἥβην Εἰλειθυίαν Ἄρην, μίγνυται δὲ πολλαῖς γυναιξίν θνηταῖς τε καὶ ἀθανάτοις. ἐκ μὲν οὖν Θέμιδος τῆς Οὐρανοῦ γεννᾷ θυγατέρας ὥρας, ἐκ Διώνης δὲ Ἀφροδίτην, ἐξ Εὐρυνόμης δὲ Χάριτας, ἐκ δὲ Στυγὸς Περσεφόνην (d'après Apollodore, *Bibliothèque* I, 13) [TEXTE 2.2]

Zeus épouse Héra et il engendre Hèbè, Eileithyia, Arès, et il s'unit à de nombreuses femmes mortelles et immortelles. De Thémis, fille d'Ouranos, il a pour filles les Heures, de Diônè, Aphrodite, d'Eurynomè, les Grâces, de Styx, Perséphone.

Μὲν et δέ sont toujours le second mot dans chacune des propositions ou des groupes qu'ils associent.

1.1.1.2. Les connecteurs καὶ et τε ... καὶ... « et »

Un autre connecteur additif a une valeur plus forte : καὶ ; on le traduit en général en français par « et » ; il a aussi un emploi comme adverbe, où il se traduit par « même » / « aussi ». Le connecteur καὶ peut relier des phrases, mais aussi des groupes à l'intérieur de la phrase. Comme « et » en français, il se place à *la charnière* entre les éléments qu'il relie.

... τῷ δὲ Ποσειδῶνι καὶ Πυγέονατο παῖδα.

(Homère, *Odyssée* 7, 61) [TEXTE 2.6]

... à elle s'unit Poséidon, et il engendra un fils.

Τὰ κοῖλα τῶν δένδρων καὶ τὰ δασέα καὶ τὰς σχισμὰς τῶν πετρῶν καὶ τὰ σπήλαια ὑπεδύοντο

(Démocrite, *fr.* 5) [TEXTE 8.1]

Ils se cachaient dans les creux des arbres (et) dans les fourrés (et) dans les anfractuosités des rochers et dans les grottes.

Quand on veut associer étroitement deux groupes d'une phrase (comme si on les fusionnait en un seul ensemble), on emploie le connecteur complexe τε ... καὶ.... Son premier élément est enclitique et doit se placer en *deuxième* mot à l'intérieur du premier groupe ; καὶ se place, comme d'habitude, en charnière entre les deux groupes ; c'est le cas au dernier vers du texte d'Eschyle cité ci-dessus :

ἡ δὲ τίκεται βροτοῖς [μῆλων τε βοσκὰς] καὶ [βίον Δημήτριον].

Pour les mortels, elle met au monde [les fruits nourriciers] et [le blé de Déméter].

et dans cet énoncé de Platon (*République* 7, 515c), où le premier τε καὶ coordonne λύσιν et ἴασις, et le second coordonne τῶν δεσμῶν et τῆς ἀφροσύνης. Donc τε se place en deuxième

mot dans le groupe τῶν δεσμῶν.

Σκόπει δὴ αὐτῶν [λύσιν τε καὶ ἴασιν [τῶν τε δεσμῶν καὶ τῆς ἀφροσύνης]]
(Platon, *République* 515c)
Considère donc [leur délivrance et leur guérison [des chaînes et de l'ignorance]].

En poésie, s'il s'agit de relier deux groupes nominaux, on peut trouver τε au lieu de καὶ ; τε est le deuxième mot de chaque groupe :

... πάντων τε θεῶν πάντων τ' ἀνθρώπων
... pour tous les dieux et pour tous les hommes

... Κκ Χπεος δ' [περεβες τε] [μολαινε τε Νξ] Πγνοντο
(Hésiode, *Théogonie*, 123) [TEXTE 2.4]
... de Chaos naquirent Erèbe et la noire Nuit.

on peut même trouver trois ou quatre liaisons par τε :

... τέκ' Ὠκεανὸν βαθυδίνην / Κοῖόν τε Κρεῖόν θ' Ὑπερίονά τ' Ἰαπετόν τε
(Hésiode, *Théogonie*, 134-135) [TEXTE 2.4]
... elle enfanta Océan aux tourbillons profonds (et) Coios (et) Crios (et) Hypérion et Japet.

1.1.1.3. Les connecteurs additifs insistants

Les chapitres de la lettre à Hérodote d'Épicure qui constituent l'exposé sur la constitution du Tout (§ 38-45) présentent une série d'assertions ('rien ne naît de ce qui n'est pas', 'le tout est illimité', 'les atomes ne cessent de se mouvoir perpétuellement' ...) dont chacune est accompagnée d'une brève explication ou d'une justification argumentée. Pour mettre en évidence que chacune de ces assertions est un précepte nouveau *qui s'ajoute à la série* (et ne continue pas l'explication ou la justification précédente), l'auteur a fait choix de connecteurs additifs particulièrement insistants : καὶ μὴν καὶ 'et assurément aussi', ἀλλὰ μὴν καὶ 'mais en outre', παρὰ δὲ ταῦτα 'à côté de cela', πρὸς δὲ τούτοις 'outre cela'. On les retrouve dans tous les textes longs où il s'agit de hiérarchiser fortement un texte en mettant en valeur une structure énumérative dominante.

1.1.1.4. Le connecteur disjonctif ἢ « ou »

Ce connecteur peut s'employer au début de plusieurs groupes successifs :

ὄλμον τιν' ἢ λίθον τιν' ἢ τοιοῦτό τι
ἄνωθεν ἔνσεισον λαβοῦσα
(Ménandre, *Dyscolos*, 632) [TEXTE 4.3]
Un mortier *ou* un bloc de pierre *ou* quelque chose de tel, d'en haut prends-le et jette-le (=jette-le l'ayant pris).

1.1.2. Un cas particulier : l'association d'un connecteur et d'une négation

Pour coordonner deux propositions négatives, on emploie οὐδὲ au début de la seconde (et non *καὶ οὐ) :

... οὐχὶ βαδίζεις ... οὐδὲ πρεσβεύεις;
(Démosthène, *Ambassade*, 124)
... tu ne pars pas et tu ne vas pas en ambassade.

Attention : οὐδὲ a deux autres sens plus forts, « ne pas même » et « ne pas non plus » (c'est-à-dire l'association de la négation et du sens « même » / « aussi » de καὶ).

Οὐκ ἐγὼ αἰτιός εἰμι οὐδὲ ἐκεῖνος
Moi je ne suis pas responsable et celui-là <ne l'est> pas non plus.
οὐδὲ ἥλιον, οὐδὲ σελήνην νομίζει θεοὺς εἶναι
Il croit que pas même le soleil, et pas non plus la lune, ne sont des dieux

Pour faire porter la négation sur deux groupes de mots coordonnés, on emploie οὐτε . . . οὐτε . . . (ou μὴτε . . . μὴτε...) « ni ... ni ... » :

οὐτε ἥλιον οὐτε σελήνην νομίζει θεοὺς εἶναι
Il croit que ni le soleil ni la lune ne sont des dieux.

οὐτε τέχνην οὐτε γεωργίαν ἔπισταντο οὐτ' ἄλλο οὐδὲν
(Démocrite, *fr.* 5)
Ils ne connaissaient ni technique ni agriculture ni rien d'autre. [TEXTE 8.1]

1.1.3. L'asyndète

1.1.3.1. Il y a asyndète (absence de tout mot de liaison) lorsqu'on est au début d'une unité discursive qui ne s'enchaîne à rien qui la précède, par exemple au début d'une question, ou d'une phrase impérative, quand ces deux types d'énoncés inaugurent un échange.

Ἐνβηθεὶς οὐκ ἔμοιγε καὶ ἀποκρίναί, ἃ τί σοι πρῶτον. Ἄπογαγεσ
Πολέμαρχον ἢ οὐ; Τὸ πᾶν τῶν πρῶτων προσταχθὲντα δεδιὸς
ἔποουν. Ἦσθα δ' ἔν τῳ βουλευτηρίῳ, ἔτε οὐ λόγοι
ἔγνοντο περὶ ἡμῶν; Ἦν.
(Lysias, 12, 25)
Monte donc à la tribune et réponds à ce que je te demande. As-tu arrêté Polémarque ou non ? – J'exécutais les ordres du gouvernement parce que j'avais peur. – Et étais-tu dans la salle du conseil, lorsqu'on y parla de nous ? – J'y étais.

La première question ne se rattache à rien et n'a pas de mot de liaison, tandis que la seconde question lui est enchaînée (par-dessus la réponse) et comporte la particule de liaison δέ.

Un brusque changement d'acte de langage, par exemple l'émission d'un ordre, va aussi de pair avec l'absence de mot de liaison :

Ὅς δὲ ἀπέγραψε τὰ ὀνόματα, οἶμαι μὲν καὶ αὐτὸν ὁμολογήσειν· εἰ δὲ μή, ἐπ' αὐτοφώρῳ ἐγὼ αὐτὸν ἐξελέγξω. Ἀπόκριναί δὴ μοι.

(Lysias, 13, 30)

Qu'il ait fait ces dénonciations, je pense qu'il le reconnaîtra lui-même ; sinon, je m'en vais le prendre sur le fait et le convaincre. Réponds-moi.

1.1.3.2. Il peut également ne pas y avoir de connecteur additif lorsque la liaison entre les phrases est assurée par un autre élément. Ainsi, le plus souvent, on n'emploie pas le connecteur δὲ si une liaison argumentative est par ailleurs assurée par un *connecteur argumentatif* (οὖν, γάρ, τοίνυν ...). Il en va de même si la phrase est introduite par un *démonstratif qui résume* ce qui précède ; ainsi, en *Ambassade*, 117, Démosthène rappelle en détail son attitude passée et conclut par ταῦτα μνημονεύεθ' « de cela vous vous en souvenez ».

1.1.3.3. Lorsque plusieurs interrogations oratoires successives sont en asyndète, cela les détache davantage, le style se fait plus haché, ce qui peut donner l'impression d'une plus grande véhémence. Ainsi, dans le développement suivant, les premières questions sont reliées par δέ, puis les suivantes se succèdent sans liaison :

Τίς γὰρ συμμαχία σοῦ πράξαντος γέγονεν τῇ πόλει; τίς δὲ βοήθεια ἢ κτήσις εὐνοίας ἢ δόξης; τίς δὲ πρεσβεία, τίς διακονία δι' ἣν ἡ πόλις ἐντιμότερα; τί τῶν οἰκείων ἢ τῶν Ἑλληνικῶν καὶ ξενικῶν, οἷς ἐπέστης, ἐπηνώρθωται; ποῖα τριήρεις; ποῖα βέλη; ποῖοι νεώσοικοι; τίς ἐπισκευὴ τειχῶν; ποῖον ἵππικόν; τί τῶν ἀπάντων σὺ χρήσιμος [εἶ];

(Démosthène, *Sur la couronne*, 311)

Quelle alliance ton action a-t-elle procuré à notre cité ? Quel secours ou quelle acquisition de dévouement ou de gloire ? Quelle ambassade, quel service, par lequel notre cité a été plus honorée ? Quelle affaire a réussi, de celles dont tu as été chargé, à l'intérieur ou chez les Grecs et à l'étranger ? Quelles trières ? Quels traits ? Quels arsenaux ? Quelle réparation des murailles ? Quelle cavalerie ? En quoi parmi toutes ces choses, toi, as-tu été utile ?

1.1.3.4. L'asyndète est employée aussi pour donner l'impression, selon les cas, d'une succession rapide, d'une précipitation, d'une accumulation ou d'un désordre. La rapidité est mise en valeur par la formule laconique de César : ἦλθον, εἶδον, ἐνίκησα (Plutarque, *Vie de César*, 50, 3) « je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ». Un séducteur vantard joue du même procédé dans une petite épigramme :

Ἦρῶσθην, πικρῶν, πτυχόν, κατὰπραξ', ἰγαπῶμαι.

τῶς δὲ καὶ πρὸς καὶ πρὸς, πῶς θεῶς οὐδὲ μύνη.

(Anthologie palatine, 5, 51)

Je fus épris, je recherchai, j'eus de la chance, je parvins à mon but, je suis satisfait. Son nom et sa famille, et par quel moyen ? La déesse seule le sait.

Les reproches d'une héroïne de roman, Callirhoé, à sa déesse protectrice, Aphrodite, soulignent une accumulation incohérente de malheurs :

... Πικρῶς γὰρ μοι δεδυστήχηται. Τῶθηκα, Πνὸζηκα, λελπιστευμαι, πῶφευγα, πῶπραμαι, δεδοπλευκα.

(Chariton, 3.8.8) [TEXTE 10.2]

... car il m'est arrivé suffisamment de malheurs. Je suis morte, j'ai ressuscité, j'ai été enlevée par des pirates, j'ai été exilée, j'ai été vendue, j'ai été esclave.

Dans cette phrase de Stobée (4.31a) [TEXTE 4.4.], la liste des dieux d'Epicharme est un inventaire inorganisé :

Ὁ μὲν Ἐπίχαρμος λέγει τοὺς θεοὺς εἶναι ἀνέμους, ὕδωρ, γῆν, ἥλιον, πῦρ, ἀστέρας.
Epicharme dit que les dieux, ce sont Vents, Eau, Terre, Soleil, Feu et Astres.

1.2. La cohésion par les substituts et l'anaphore

La représentation de ce dont on a déjà parlé ne se fait pas par la reprise du même groupe nominal : il y a un principe d'économie qui fait qu'on substitue un pronom pour la seconde mention ; c'est par exemple le rôle du pronom personnel *il* en français. Ou bien, si le nom est repris, c'est avec une détermination différente ; ou c'est un nom synonyme.

1.2.1. La reprise par un groupe nominal

La reprise par substitution lexicale (par un nom hyperonyme défini : *Un chien ... L'animal...*) est rare en grec.

Quand le même objet est désigné deux fois successivement par le même nom, on constate que la première mention a en général une détermination indéfinie, qui permet de poser l'existence de l'objet, puis la seconde mention a une détermination définie (puisqu'elle renvoie à un objet déjà présenté) :

Κλέπτης κατέλυσεν ἓν τινι πανδοχείῳ. [...] ἰδὼν τὸν πανδοχέα καθεζόμενον πρὸ τῆς πύλης, [...] ὁ κλέπτης ἐκάθισεν πλησίον τοῦ πανδοχέως.

(Esopé, fable 301) [TEXTE 7.1]

Un voleur s'arrêta dans une auberge. [...] voyant l'aubergiste assis devant la porte, [...] le voleur s'assit près de l'aubergiste.

On voit aussi se construire dans ce texte un autre type de progression par reprise non de la même notion mais par l'introduction de la mention d'un objet qui est une partie d'un objet déjà présenté : *une auberge*. Le groupe nominal *τινι πανδοχείῳ* présupposant l'existence (indéfinie) d'*un aubergiste*, on peut donc faire l'économie de cette mention indéfinie et introduire directement la référence définie *l'aubergiste* (*τὸν πανδοχέα*).

1.2.2. Le sujet zéro

Quand le sujet est le même d'une phrase à l'autre, il n'est pas exprimé autrement que par la terminaison personnelle du verbe (il n'existe pas en grec d'équivalent du pronom sujet *il*). En cas d'ambiguïté, le genre et le nombre des participes au nominatif qui accompagnent ce verbe peuvent aider à préciser quel est le sujet. On a recours au pronom démonstratif en cas de

changement de sujet par rapport à la proposition précédente ou s'il faut opposer deux sujets (voir § 1.2.3.3).

Lorsqu'une proposition subordonnée et la proposition principale qui la suit ont le même sujet, celui-ci apparaît soit au début de la proposition subordonnée :

ἐπειδὴ τοίνυν οἱ τριάκοντα κατεστάθησαν εὐθέως κρίσιν τοῖς ἀνδράσι τούτοις ἐποίουν ἐν τῇ βουλῇ (Lysias, 13, 35)
Lorsque *les Trente* se furent établis au pouvoir, *ils* firent passer en jugement ces citoyens devant le Conseil.

soit en tête de la phrase (*avant* le début de la subordonnée) :

καὶ οἱ μὲν ἄλλοι οἱ μετὰ τούτου παροινήσαντες, ἐπειδὴ τάχιστα με εἶδον μετὰ ταῦτα, ἐδέοντό μου συγγνώμην ἔχειν, οὐχ ὡς ἀδικούμενοι ἀλλ' ὡς δεινὰ πεποηκότες· (Lysias, 3, 19)
Et *les autres*, ceux qui s'étaient enivrés avec lui, dès qu'ils me virent après ces incidents, me demandèrent de leur pardonner, non comme des victimes mais comme des coupables.

En français, cet ordre des mots paraît maladroit : le sujet n'apparaît le plus souvent que juste avant le verbe de la principale, et le pronom personnel de la subordonnée est co-référent avec lui bien qu'il le précède (cette possibilité n'existe pas en grec):

Lorsqu'*ils* se furent établis au pouvoir, *les Trente* firent passer en jugement ces citoyens devant le Conseil.

1.2.3. Les pronoms de « troisième personne »

Il n'y a pas en grec de pronom personnel à la *troisième* personne ; divers pronoms couvrent l'ensemble des emplois de « il/le/lui » en français.

1.2.3.1. Le pronom anaphorique αὐτόν

Il n'a pas de forme de nominatif, et ne peut donc s'employer comme sujet.

Il constitue, pour toutes les fonctions autres que celles de sujet, un renvoi à quelqu'un ou quelque chose de déjà connu. Αὐτόν est un représentant qui désigne le même objet que la précédente mention, et pas seulement le même concept. Le plus souvent c'est le substitut d'un groupe nominal de la phrase précédente. Les accords en genre et en nombre, ainsi que le sens, contribuent au repérage de ce groupe nominal dont il est le substitut.

Δυσκόλῳ τις διατέλει π' ἄγρῳ μῆνος · ἢ δὲ γυνὴ ἀπτοῖ
πῶλιπεν ἀπτῶν διὰ τοῦς τρῶπους.
(résumé simplifié du *Dyscolos* par Aristophane le grammairien)
Un rôleur passe sa vie seul dans sa propriété ; sa femme (=la femme de *lui*) l'a laissé tomber à cause de son caractère.

1.2.3.2. Les groupes ὁ μὲν... ὁ δὲ... et τινὲς μὲν... τινὲς δὲ

Certains pronoms ont pour rôle de représenter seulement *une partie* d'un groupe. Celui-ci vient d'être mentionné soit sous la forme d'un groupe nominal de la phrase précédente, soit par un génitif partitif dans la même phrase.

- Si l'ensemble du groupe est scindé en plusieurs parties qui sont *toutes* énumérées, les pronoms employés sont ὁ μὲν..., ὁ δὲ..., ὁ δὲ... « l'un ..., l'autre..., l'autre... » :

Τῶν πόλεων αἱ μὲν τυραννοῦνται, αἱ δὲ δημοκρατοῦνται, αἱ δὲ πριστοκρατοῦνται ...

(Platon, *République* 338 d)

Parmi les cités, *les unes* sont gouvernées par des tyrans, *d'autres* par des démocraties, *d'autres* par des aristocraties...

- Si l'on extrait du groupe deux ensembles non définis, c'est le pronom indéfini τινὲς « certains » qui est employé : τινὲς μὲν... τινὲς δὲ...

Ἦσαν ἂν Ὀλυνθῶ τῶν ἂν τοῖς πράγμασιν τινὲς μὲν Φιλίππου καὶ πῶνθ' ἰπηρετοῦντες ἕκαστος, τινὲς δὲ τοῦ βελτίστου καὶ πῶς μὴ δουλεῖσθουσιν ὅτι πολλοὶται πρόπτοντες.

(Démosthène, *Philippique* 3, 56)

il y avait à Olynthe, parmi ceux qui étaient aux affaires, *certaines personnes* qui appartenaient à Philippe et qui le servaient en tout, et *certaines*, dévouées au bien public, qui agissaient en vue de préserver leurs concitoyens de la servitude.

1.2.3.3. Les pronoms démonstratifs οὗτος, ὅδε, ἐκεῖνος

Si le démonstratif n'est pas déictique (c'est-à-dire s'il ne renvoie pas à une personne ou un objet repérable dans la situation d'énonciation), une forme au *masculin* ou au *féminin* est en relation anaphorique avec un groupe nominal. Le plus souvent, celui-ci était complément dans la proposition précédente, mais parfois le référent est un groupe plus lointain, et c'est alors souvent l'autre sujet dominant du texte.

On a ainsi recours au pronom démonstratif en cas de changement de sujet par rapport à la proposition précédente :

... γεννῶ δὲ Δῖα ἂν ἄντρον τῆς Διότητος. καὶ τοῦτον μὲν δίδωσι τροφῆσθαι Κοῦρησιν καὶ τὰς Μελισσῶς παῖσιν νυμφαῖς, Ἀδραστεῖα τε καὶ Ἰδῆ. αὗται ὅν τῶν παῖδα ἴτρεπον τὸ τῆς Ἀμαλθεῖας γάλακτι.

(d'après Apollodore, *Bibliothèque* I, 4) [TEXTE 2.1]

<Rhéa> enfante Zeus dans une grotte du Dicté. Et *celui-ci*, elle le donne à élever aux Courètes et aux nymphes enfants de Mélisseus, *Adrasteia et Idè*. *Celles-ci* nourrissaient donc l'enfant avec le lait de <la chèvre> Amalthée.

On a aussi recours au pronom démonstratif lorsqu'il faut opposer deux sujets en désignant l'un d'eux :

... ΠγϞ μϞν εϞ ποιϞν αϞτϞν ϞξϞουν εϞναϞ μοι ϞϞλον, οϞτος
δϞ Ϟβριζεν (Lysias, 3.5)

... *moi*, c'est en le traitant bien que je voulais qu'il soit mon ami, *tandis que celui-ci*, il l'outrageait.

Quant aux formes au *neutre*, elles peuvent aussi être en relation anaphorique avec un groupe nominal, mais elles peuvent également assurer une *reprise en résumé* de tout le développement précédent. C'est le cas dans ce récit du mythe d'Andromède ; τοῦτο y renvoie au fait de laisser Andromède en pâture au monstre :

Ἄμμωνος δὲ χρήσαντος τὴν ἀπαλλαγὴν τῆς συμφορᾶς, ἐὰν ἡ Ἀνδρομέδα προτεθῆ τῷ κήτει βορά, τοῦτο ἀναγκασθεὶς ὁ Κηφεὺς ὑπὸ τῶν Αἰθιοπῶν ἔπραξε
(Apollodore, *Bibliothèque*, 2.45) [TEXTE 6.3]

et comme Ammon avait prédit la délivrance de ce malheur si Andromède était laissée en pâture au monstre, Cèpheus, contraint à *cela* par les Ethiopiens, le fit.

L'adverbe οὕτως « ainsi » a souvent le même rôle de récapitulation de tout le développement précédent.

Il arrive souvent que l'on trouve une forme de οὗτος là où l'on aurait pu avoir une forme de αὐτόν, c'est-à-dire quand, dans une fonction autre que celle de sujet, il est le substitut d'un groupe nominal de la phrase précédente. La différence tient alors à l'intention du locuteur. Avec αὐτόν, on inscrit la nouvelle phrase dans la continuité de ce qui précède ; avec le démonstratif οὗτος, qui est alors en général placé en tête de la phrase, l'objet ou la personne qu'il désigne devient l'élément important, le nouveau thème (voir § 1.3). Le choix du démonstratif souligne une rupture et crée un nouveau départ dans l'exposé. Ainsi, dans le récit de la délivrance d'Andromède par Persée [TEXTE 6.3], le démonstratif ταύτην est à la charnière de deux moments du récit : jusque-là il s'agit de la faute des parents et de son expiation par le sacrifice de la jeune fille ; ensuite, il s'agit de l'amour de Persée et de la délivrance de la jeune fille.

1.3. La progression thématique : cohésion et ruptures

Nous allons d'abord préciser ce qu'on entend par thème quand on parle de progression d'un texte, puis examiner les façons dont le thème se maintient ou est renouvelé.

1.3.1. Le thème et le propos

Dans la plupart des phrases que l'on émet, il y a une partie de l'information qui est connue (on l'appellera le *thème*), et le reste de la phrase apporte à son sujet des informations nouvelles (on appellera cette partie de la phrase le *propos*).

Un thème Trois propos successifs

Ζεὺς γαμεῖ μὲν Ἥραν

Zeus épouse Héra

καὶ τεκνοῖ Ἥβην
μίγνυται δὲ πολλαῖς γυναιξίν

et il engendre Hébé,
puis il s'unit à de nombreuses femmes

Dans cette phrase extraite du début de la *Bibliothèque* d'Apollodore [TEXTE 2.2], Zeus est un personnage dont on a déjà parlé : il vient d'être question de sa naissance et de sa prise de pouvoir. Ici le thème est en même temps le sujet syntaxique des verbes, mais ce n'est pas toujours le cas. Les trois groupes verbaux apportent les informations nouvelles.

En grec, le thème est en général en tête de la phrase (une fois mises à part les informations de cadrage sur le temps et le lieu de l'événement qui, tout en étant nouvelles, peuvent l'emporter pour la première place). En français, où l'ordre des mots indique la fonction syntaxique des groupes nominaux, c'est le sujet qui occupe de droit la première place, du moins dans les phrases assertives. Il n'y a pas de conflit quand le thème et le sujet coïncident, ce qui est le cas le plus fréquent. Quand ils ne coïncident pas, le thème peut être placé en tête de la phrase, en français, par l'emploi de diverses tournures, comme le *détachement* ; ainsi la phrase

Les autres sont tous là, mais *Sostratos*, je ne l'ai pas encore vu aujourd'hui
répond à la question « Où est *Sostratos* ? » ; *Sostratos* est donc le thème (le déjà-mentionné), mais il est complément de *j'ai vu* ; cette fonction complément est indiquée par la place du pronom *l'*, et le nom *Sostratos* est détaché en tête de la phrase. En grec, Σώστρατον (à l'accusatif, cas du complément) sera simplement placé *juste après ἀλλὰ* « mais ».

Si rien n'est présupposé connu, l'ensemble de l'énoncé relève du propos. C'est le cas parfois pour la première phrase d'un discours ; c'est toujours le cas dans les titres, les proverbes et les maximes générales.

1.3.2. La progression du texte : continuités et ruptures thématiques

Pour qu'un texte progresse, il faut qu'il apporte des informations nouvelles tout en restant cohérent. Cette cohérence est due à des enchaînements qui prennent appui sur le retour d'éléments déjà connus, les thèmes. La continuité thématique peut être assurée de plusieurs façons.

1.3.2.1. Le thème est constant

Plusieurs phrases successives ont le même thème (la reprise peut cependant être assurée par des substituts différents). C'est le cas dans l'énoncé d'Apollodore sur les unions de Zeus proposé au paragraphe précédent. C'est le cas aussi dans le texte de Démocrite sur le mode de vie des premiers hommes [TEXTE 8.1] : *les premiers hommes* y sont à la fois le thème constant du texte et le sujet syntaxique de tous les verbes. C'est simplement la terminaison de troisième personne du pluriel des verbes qui assure leur représentation.

1.3.2.2. Le nouveau thème est issu du propos de la phrase précédente

Le propos n'est presque jamais repris dans son intégralité, c'est seulement un de ses éléments qui est pris comme thème de la nouvelle phrase.

Ce type de progression est très net au début du texte d'Apollodore sur le lion de Némée [TEXTE 6.1]. Pour le mettre en évidence, les thèmes sont soulignés, et l'élément du propos de la phrase précédente qui va devenir le thème est en italiques.

Πρῶτον μὲν οὖν Εὐρύσθεος ἐπέταξεν αὐτῷ τοῦ *Νεμέου λέοντος* τὴν δорὰν κομίζειν·
τοῦτο δὲ ζῶον ἦν ἄτρωτον, ἐκ Τυφῶνος γεγεννημένον
 D'abord donc Eurysthée lui ordonna de rapporter la peau du *lion de Némée*. C'était un animal invulnérable, engendré par Typhon.

C'est le rôle des démonstratifs de reprendre un élément dans les propos précédents pour en faire le nouveau thème (voir § 1.2.3.3.).

1.3.2.3. Les différents thèmes sont les parties d'un tout

Ce type de progression correspond particulièrement bien à une description ou à toute autre sorte de texte énumératif. Chaque phrase a un thème différent, mais ces thèmes sont liés entre eux comme les parties d'un tout. Ce tout peut rester implicite ou être explicitement désigné. Tel est le fonctionnement de ce passage de la *Bibliothèque* d'Apollodore (I, 13) consacré aux unions de Zeus [TEXTE 2.3]. En voici le schéma :

Ζεὺς ... μίγνυται δὲ *πολλαῖς γυναιξίν*.
 ἐκ μὲν οὖν *Θέμιδος* ... γεννᾷ ... ὥρας,
 ἐκ *Διώνης* δὲ Ἀφροδίτην,
 ἐξ *Εὐρυνόμης* δὲ χάριτας,
 ἐκ δὲ *Στυγός* Περσεφόνην
 Zeus s'unit à de *nombreuses femmes* ...
 De *Thémis* ...il a ...les Heures,
 de *Diônè*, Aphrodite,
 d' *Eurynomè*, les Grâces,
 de *Styx*, Perséphone.

L'ensemble global est désigné dans le propos de la première phrase (*πολλαῖς γυναιξίν*), puis il est repris analytiquement dans la succession des thèmes distincts qui ouvrent chaque phrase. Le connecteur οὖν « donc » sert de relance pour ouvrir cet ensemble de thèmes fragmentés.

1.3.2.4. Les thèmes sont constamment nouveaux

En principe, cette configuration est exclue, car une telle dispersion ne préserverait pas la cohésion nécessaire à un texte. On peut cependant la rencontrer si c'est dans le propos que reparaît un thème précédent (ici c'est la reprise, dans le propos, du thème précédent qui est mise en italiques).

C'est le cas dans cette chanson de banquet [TEXTE 3.1], censée être inspirée à la fois par l'ivresse (d'où l'incohérence apparente) et par des souvenirs vagues d'observation de la nature :

□ γ□ μ□λαίνα π□νει La terre noire boit,

πίνει δένδρα δ' ἄπ γῆν, les arbres boivent la terre,
 πίνει θάλασσαν ἰσχυροῦς, la mer boit les torrents
 ἢ δ' ἥλιος θάλασσαν, et le soleil la mer,
 τὸν δ' ἥλιον σελήνη. et la lune le soleil.

1.3.2.5. Les ruptures thématiques

Seul un texte non narratif ne parlant que d'un seul sujet peut avoir un thème constant ; encore paraîtra-t-il bien monotone à la lecture. Les ruptures thématiques sont nécessaires dès lors qu'un récit a deux personnages principaux, ou lorsqu'un texte inclut une explication à propos de l'un de ses propos, et aussi dans les argumentations, qui progressent souvent en prenant comme thème un élément du propos de la phrase précédente.

1.3.2.5.1. Apparition d'un nouveau thème momentané

Ce thème est d'intérêt secondaire dans la progression globale, et la suite du texte reprend pour thème le thème de l'énoncé précédent ou l'un des thèmes dominants. C'est fréquent dans les incises explicatives, par exemple au début du texte d'Apollodore sur le lion de Némée [TEXTE 6.1]. Héraclès y est le thème dominant (car c'est le héros de l'ensemble des travaux) ; Eurysthée est mentionné comme thème secondaire au début du récit de chacune des épreuves (puisque c'est lui qui les ordonne) ; le lion est le thème momentané, à propos duquel apparaît l'incise explicative.

πρῶτον μὲν οὖν Εὐρυσθεὺς ἐπέταξεν αὐτῷ τοῦ Νεμέου λέοντος τὴν δорὰν κομίζειν·
τοῦτο δὲ ζῶον ἦν ἄτρωτον, ἐκ Τυφῶνος γεγεννημένον. πορευόμενος οὖν ἐπὶ τὸν
 λέοντα ἦλθεν εἰς Κλεωνάς, ...

D'abord donc Eurysthée lui ordonna de rapporter la peau du lion de Némée. C'était un animal invulnérable engendré par Typhon. En route donc pour attaquer le lion, il vint à Cléonai, ...

1.3.2.5.2. Alternance entre deux thèmes dominants

L'exemple le plus clair est fourni par la fable du voleur et de l'aubergiste [TEXTE 7.1], qui présente sept alternances successives : chacun des deux personnages est tour à tour le sujet et l'agent des actions, et accède en même temps au rôle de thème.

L'épisode de la capture du lion de Némée [TEXTE 6.1] peut aussi illustrer ce type de fonctionnement fréquent dans le texte narratif. Eurysthée, le destinateur et destinataire de l'exploit, occupe la première position thématique (et c'est le sujet du premier verbe) :

Εὐρυσθεὺς ἐπέταξεν αὐτῷ...

Eurysthée lui ordonna...

Le ἄπ (qui fait partie du propos) est un pronom anaphorique qui renvoie à une précédente mention d'Héraclès (à l'épisode précédent). Il sert d'amorce pour le passage au thème suivant : sans aucune autre mention plus explicite (parce que c'est le personnage – et donc le thème dominant – de tous les Travaux), c'est Héraclès qui devient le sujet de tous les verbes qui suivent, jusqu'au retour à Mycènes, où le destinataire de l'exploit, Eurysthée, retrouve ses droits à être le personnage dominant, et en même temps le thème de l'énoncé.

Dans la fable 83 d'Ésope [TEXTE 7.2.], le thème du début est un *singe*, et son éléction par les autres animaux constitue le propos de la première phrase. La mention d'un autre personnage, un *renard*, en premier mot de la seconde phrase, crée une rupture thématique ; à partir de là, le singe est représenté par l'anaphorique αὐτόν au sein des différents propos tenus à propos du renard. Le début du troisième mouvement du récit est constitué par un participe absolu dont le singe est sujet (il est représenté par le pronom τοῦ δὲ) mais le renard continue d'être le sujet dominant de la phrase : ἐκείνη ἔφη ; toutefois le sujet du participe absolu a dû apparaître comme un nouveau thème qui brisait la continuité thématique précédente, puisque le singe est désigné par un démonstratif.

1.3.2.5.3. *Changement durable de thème*

La fable 196 d'Ésope [TEXTE 7.3] présente d'abord un lion vieillissant qui attire par ruse les animaux dans sa caverne pour les dévorer ; ce lion constitue le premier thème dominant, et il est le sujet (au nominatif) de trois verbes à l'indicatif (ἔγνω, προσεποιεῖτο, κατήσθιε) qui se succèdent au milieu de nombreux participes au nominatif dont le lion est également l'agent. Apparaît soudain la mention d'un renard (ἀλώπηξ, sans aucune détermination définie), en fonction sujet et en tête de phrase, et ce nouveau personnage va devenir le nouveau thème dominant, et à son tour le sujet (au nominatif) de trois verbes à l'indicatif (παρεγένετο, ἐπυθάνετο, ἔφη) ; et c'est lui qui domine jusqu'à la fin, à la fois dans l'organisation textuelle des thèmes et, narrativement, par son ingéniosité à déjouer la ruse du lion.

1.3.2.5.4. *Situations d'alternance complexe*

Il n'y a pas de limites à la complexité des enchaînements, sauf les capacités de compréhension de l'auditeur ou du lecteur, qui sont différentes (car un texte fait pour être lu est souvent plus complexe).

Le texte qu'Isocrate consacre à exalter l'importance de la parole (*Nicoclès* 5-7) [TEXTE 8.3], en tant que texte qui énumère les différents domaines où la parole donne la suprématie à l'homme, pourrait laisser attendre une certaine monotonie thématique puisqu'en fait, c'est toujours la parole qui est au cœur de la problématique de ce texte. Or il n'en est rien ; Isocrate n'est pas pour rien un rhéteur de premier ordre ; il a conçu par écrit un texte fait pour être lu ; Isocrate pratique une variation stylistique constante dont l'un des éléments est la variation thématique. Le premier *thème* qu'il propose au lecteur, ce sont les caractéristiques des autres êtres vivants. Puis le second thème, c'est ἡμῶν « nous », les hommes [ligne 7] ; ce thème reste identique pour plusieurs propositions et devient rapidement aussi le sujet syntaxique. Ensuite, l'expression σχεδὸν ἅπαντα τὰ δι' ἡμῶν μεμηχανημένα « pour presque toutes nos réalisations » [ligne 16] résume toutes les activités précédemment décrites, c'est un nouveau thème, et le nom λόγος constitue le terme essentiel du *propos* de la phrase ainsi introduite. Le λόγος est alors pris comme nouveau *thème* (οὗτος « celui-ci » [ligne 19]) et il est momentanément aussi le sujet syntaxique de la phrase ; dans les phrases suivantes, il n'est plus le sujet syntaxique (c'est *nous*) et, pour qu'il reste le *thème*, il est repris par deux pronoms démonstratifs en fonction de complément (τούτῳ, διὰ τούτου) mais placés chacun en *tête* de leur phrase [lignes 25 et 27]. Dans la séquence d'explication finale, ce *thème* est repris par une périphrase (τὸ λέγειν ὡς δεῖ « le fait de parler comme il faut » [ligne 30]) en fonction de complément mais placée en *tête* de la proposition, puis, pour la formule finale, par le nom λόγος, placé en *tête* de phrase à la fois en tant que thème et en tant que sujet syntaxique [ligne 32].

Chapitre 2. La séquence explicative

Une séquence explicative répond à un questionnement à propos d'un certain état de choses. Une séquence explicative est toujours une réponse à la question « pourquoi ? ». Lorsqu'on répond à une question « comment ? » ou « comment faire ? », on a une *description* d'un processus, et non une explication.

L'explication ayant pour but d'informer, et appartenant donc entièrement au domaine de la fonction référentielle, une séquence explicative n'admet pas d'autres actes illocutoires que l'assertion et la question.

2.1. L'agencement habituel d'une séquence d'explication d'un état de choses

La succession des éléments rationnellement attendus dans une séquence explicative est la suivante :

présentation d'un état de choses
questionnement sur cet état de choses (pourquoi ?)
explication / justification (parce que / pour que...)
conclusion / évaluation.

En discours, la première et la quatrième étape peuvent manquer.

La principale étape, la troisième, vise à rendre compte d'un état de choses par ses causes, c'est-à-dire par les événements qui sont à son origine, ou à justifier un état de choses par le but poursuivi par l'agent qui l'a réalisé. Il y a donc deux types principaux d'explication, par la cause originelle et par l'intention (la cause finale).

La succession de ces éléments est très claire dans un passage du début du *Banquet* de Xénophon (I, 14-15) [TEXTE 17.1]. L'explication de Philippos utilise presque toutes les marques linguistiques possibles du discours explicatif :

- Les mots interrogatifs τί « pourquoi ? » et τίνοϛ ἔνεκα « à cause de quoi ? »
- le connecteur γὰρ
- les conjonctions de subordination causale ἐπει et finale ἵνα
- le groupe nominal complément de cause τούτου ἔνεκα « à cause de cela »

Cette explication comporte plusieurs niveaux:

- ligne 3 : Explication (γὰρ) de sa souffrance : ses affaires vont mal. Et justification de cette assertion (émise dans la proposition principale) par la subordonnée introduite par ἐπεὶ (les hommes ne rient plus).

- ligne 4-9 :

- Explication (γὰρ, l. 4) de l'affirmation de la ligne 3 : jusqu'ici (πρόσθεν μὲν) il était invité pour faire rire les convives (l. 4-5), maintenant (νῦν δὲ), pourquoi l'invitera-t-on ? (l.6).

- Il répond ensuite à sa propre question en expliquant (γὰρ, l. 7) l'absence de raisons de l'inviter : il ne peut pas tenir une conversation sérieuse (l. 7), et personne ne peut espérer être invité à son tour chez lui (l. 8).

- Cette dernière assertion est elle-même justifiée (ἐπεὶ) à la ligne 9: il n'a pas de quoi servir un repas.

Par la complexité de son explication et par la visibilité des marques linguistiques de celle-ci, Philippos construit une séquence explicative d'une rigueur exemplaire, mais pour ce qui est du contenu, il pratique l'auto-dérision. Ce faisant, il feint de s'aligner, de façon parodique, sur le ton raisonneur des sophistes qui sont les habitués convives de Callias.

2.2. Les marqueurs linguistiques d'une séquence explicative

L'introduction de l'explication peut être assurée par une locution verbale telle que « je vais expliquer pourquoi ». Il peut également ne pas y avoir de connecteur explicite pour introduire l'explication, mais c'est rare.

Le mot introducteur d'une explication est de forme variable selon la longueur et la forme de l'énoncé explicatif. À côté des connecteurs de phrase (γάρ « car »), il y a des introducteurs de propositions subordonnées (ἐπεὶ « parce que », « puisque », ἵνα « pour que »), et aussi des groupes nominaux compléments (ou des propositions substantivées au participe ou à l'infinitif) qui équivalent à ce que serait une proposition subordonnée de même signification.

À la *fin* de l'explication, la phase conclusive est souvent introduite par un « à cause de cela », « pour ces raisons » ou par un « c'est pourquoi ». Dans διὰ ταῦτα (τοῦτο) ou τούτου ἔνεκα « à cause de cela », le démonstratif *résume* tous les éléments de l'explication, et l'ensemble du groupe prépositionnel assure la progression textuelle d'un stade à l'autre de la séquence. Dans ὧν ἔνεκα « et à cause de cela », le relatif de liaison assure la même fonction de résumé. La préposition διά s'est associée avec d'autres formes de pronoms pour former des connecteurs de même sens : διό, διόπερ. Des connecteurs comme τοιγαροῦν, τοιγάρτοι, τοιγάρ ont aussi le même emploi.

Aux deux types d'explication (par la cause originelle et par la cause finale) correspondent en général deux séries de marqueurs différents, mais certains mots ou expressions sont communs.

2.2.1. Les marqueurs communs à la causalité et à la finalité

Appartiennent à cet ensemble le terme interrogatif par lequel le locuteur sollicite une explication et quelques groupes nominaux prépositionnels.

• L'adverbe interrogatif

Comme en français, il ne préjuge pas si la justification se fera par des causes préalables ou par des intentions. Au « pourquoi ? » français correspondent :

- soit une forme adverbiale du pronom interrogatif : Τί ;

Τὶ τοῦτ' ; Qu'est-ce ?

- soit un groupe prépositionnel incluant le pronom interrogatif : Διὰ τί ; Τίνοσ ἔνεκα ;

Τίνοσ ἔνεκα καὶ καλεῖ μέ τις ; (Xénophon, *Banquet*, I, 15)
Pour quelle raison m'invitera-t-on ?

Comme terme introducteur d'une *subordonnée* interrogative, on trouve ὅ τι, qui transpose l'interrogatif direct τί :

Ἄλλὰ γὰρ οὐκ οἶδ' ὅ τι δεῖ τοιαῦτα ὀλοφύρεσθαι· (Lysias, II, 77)
Je ne vois pas *pourquoi* il faut se livrer à de telles lamentations.

Attention : dans ce contexte, ὅ τι peut aussi signifier « en quoi ».

• ἔνεκα + génitif

Les groupes prépositionnels constitués par ἔνεκα accompagné d'un groupe nominal au génitif (où ἔνεκα se postpose au groupe nominal) correspondent aussi bien à l'expression de la cause que de l'intention :

βαρβάρους κολακεύουσιν ἔνεκα ἀργυρίου
(Xénophon, *Helléniques*, I, 6, 7)
Ils flattent les barbares pour <recevoir > de l'argent.

Οὐ χρημάτων ἔνεκα ταῦτα πέπρακται (Lysias, I, 4)
Cela n'a pas été fait pour de l'argent.

• διά + accusatif

La préposition διά, dans tous ses emplois, exprime aussi ces deux valeurs :

Διὰ τοῦτο : à cause de cela, pour cela

Διὰ γὰρ τὴν τῶν χρημάτων κτήσιν πάντες οἱ πόλεμοι γίνονται
(Platon, *Phédon* 66b)

C'est en vue de l'acquisition des richesses que les guerres ont lieu.

... ἀπόλλυντο ὑπὸ τῶν θηρίων διὰ τὸ αὐτῶν ἀσθενέστεροι εἶναι.

(Platon, *Protagoras*, 322b)

>Au début les hommes> périssaient sous les coups des bêtes sauvages parce qu'ils étaient plus faibles qu'elles (διά + infinitif substantivé « à cause du fait d'être... »).

2.2.2. Les marqueurs de causalité

A côté du connecteur causal γάρ (« car », « en effet ») et des introducteurs de subordonnées causales ὅτι, διότι (« parce que »), on trouve aussi des groupes nominaux compléments (ou des propositions substantivées au participe ou à l'infinitif) qui équivalent à ce que serait une proposition subordonnée de même signification, et même des introducteurs de subordonnées temporelles comme ὅτε, ἐπειδή et ἐπεὶ (« du moment que », « puisque »).

2.2.2.1. Les connecteurs

- γάρ « car »

Il occupe la deuxième place dans la première phrase de l'explication.

Il arrive qu'on ne le traduise pas en français par le connecteur « car » ou « en effet » mais seulement par les deux points :

ὧδε δὲ γνώση ὅτι ἐγὼ ἀληθῆ λέγω· εὐρήσεις γὰρ πολλοὺς τῶν ἀνθρώπων ἀδικωτάτους μὲν ὄντας, ἀνδρειοτάτους δὲ διαφερόντως.

(Platon, *Protagoras*, 349d)

A cela tu reconnaitras que je dis vrai : tu trouveras beaucoup d'hommes qui sont très injustes mais qui n'en sont pas moins très courageux.

Si l'on observe γάρ dans deux phrases successives, c'est que la seconde est l'explication de la précédente. Des séquences explicatives peuvent en effet s'enchaîner *en cascade*, l'une en appelant une autre.

Οὐδὲν πρᾶγμα, ὃ Σώκρατες· ἐγὼ γὰρ καὶ ἰάσομαι. φίλος γὰρ μοι Γοργίας, ...

(Platon, *Gorgias*, 447b)

Aucun problème, Socrate, *car* je vais y remédier. *En effet*, Gorgias est mon ami...

Ἀλλά μοι, ὃ ἄνδρες, παραμείνατε τοσοῦτον χρόνον· οὐδὲν γὰρ κωλύει διαμυθολογῆσαι πρὸς ἀλλήλους ἕως ἔξεστιν. ὑμῖν γὰρ ὡς φίλοις οὓσιν ἐπιδειξαι ἐθέλω τὸ νυνὶ μοι συμβεβηκὸς τί ποτε νοεῖ. ἐμοὶ γὰρ ...

(Platon, *Apologie*, 39e)

Mais restez auprès de moi quelque temps. Rien *en effet* n'empêche que nous dialoguions entre nous tant qu'il est permis. À vous, *en effet*, en tant qu'amis, je veux exposer ce qui m'arrive maintenant. *En effet*, pour moi, ...

Parfois, la proposition qui contient γάρ ne suit pas la proposition qu'elle explique, mais est en incise en son sein :

Ὅμως δὲ, μανθάνομεν γὰρ ὃ λέγεις, εἴ τις τρόπος ἔστι ...
(Platon, *Philèbe*, 16a)

Cependant, *car* nous comprenons ce que tu dis, s'il existe quelque moyen ...

- **ἐπεὶ** « en effet »

Ce mot est tantôt subordonnant tantôt connecteur de phrases.

Ἐγὼ δὲ γε οὔτ' ἐμὲ οὔτ' ἄλλον ἀνθρώπων οὐδένα. ἐπεὶ σὺ δέξαι' ἂν μᾶλλον ἀδικεῖσθαι ἢ ἀδικεῖν;
(Platon, *Gorgias*, 474b)

Et moi, je crois que ni moi ni personne d'autre <ne sommes de cet avis>. *En effet*, toi-même, est-ce que tu aimerais mieux souffrir l'injustice que la commettre ?

2.2.2.2. Les introducteurs de subordonnées de cause

- **ὅτι et διότι, διόπερ** « parce que »

Ils ouvrent des propositions subordonnées indiquant la cause du procès exprimé dans la proposition principale.

ὁ δὲ τῇ τύχῃ ἐλπίσας, ὅτι οὐδὲν αὐτῷ ἠναντιοῦτο ...
(Thucydide, 3, 97, 2)

Celui-ci, espérant en sa chance, *parce qu'*elle ne lui avait été en rien contraire...

Διότι et διόπερ ont pour seul rôle d'exprimer la cause (ὅτι peut signifier aussi « ce que », « le fait que »):

Οἱ ἐμοὶ φίλοι οὕτως ἔχοντες περὶ ἐμοῦ διατελοῦσιν, οὐ διὰ τὸ φιλεῖν ἐμέ, ἀλλὰ διόπερ καὶ αὐτοὶ ἂν οἴονται ἐμοὶ συνόντες βέλτιστοι γίγνεσθαι.
(Xénophon, *Mémoires*, 4, 8, 7)

Mes amis ont toujours ce comportement envers moi, non pas parce qu'ils m'aiment, mais *parce qu'*ils pensent que ma fréquentation pourrait les rendre parfaits eux aussi.

Le premier sens de ὅτι est « le fait que ». Il peut introduire une proposition complément d'un verbe signifiant « dire » ou d'un verbe de sentiment :

Μὴ θαύμαζε ὅτι ἐγὼ ταῦτα λέγω (Platon, *Gorgias*, 482a)
Ne t'étonne pas *du fait que* moi, je dis cela (ou : *parce que* ...).

Dans cet emploi, on hésite toujours s'il faut interpréter la proposition comme une complétive factuelle ou comme une expression de la cause factuelle : en effet, s'agissant d'un verbe de sentiment, le fait qui est la cause du sentiment en est aussi l'objet.

Dans d'autres énoncés la valeur de ὅτι est pleinement *causale* :

Οἴονται τῇ ἀληθείᾳ πολιτικοὶ εἶναι, ὅτι ἐπαινοῦνται ὑπὸ τῶν πολλῶν.
(Platon, *République* 426d)

Ils pensent en vérité être des hommes d'état *parce qu'ils* sont loués par la foule.

Ἔλεξεν ὅτι οὗτος οὐ φαίη διὰ ταῦτα εἰδέναί, ὅτι αὐτῷ ἐτύγχανε θυγάτηρ ἐκεῖ παρ' ἀνδρὶ ἐκδεδομένη
(Xénophon, *Anabase*, IV, 1, 24)

Il a dit que celui-ci prétendait ne rien savoir *pour cette raison, parce qu'il* avait une fille mariée là-bas (διὰ ταῦτα annonce ὅτι et oblige à une interprétation causale).

- ὥς

L'emploi *causal* de ce subordonnant polyvalent est bien attesté dans la langue parlée familière du V^e siècle (Sophocle, Euripide, Aristophane, les orateurs quand ils imitent le style parlé).

Διὰ τί ἄν τις τοιούτων ἀνδρῶν φείσαιο ; πότερον ὥς πρὸς μὲν τὴν πόλιν δεδυστυχήκασιν, ἄλλως δὲ κόσμοιοῖ εἰσι καὶ σωφρόνως βεβιώκασιν ;
(Lysias, 14, 41)

Pour quelle raison épargnerait-on de tels hommes? Est-ce *parce que*, certes ils ont des ennuis avec la cité, mais par ailleurs ils ont mené une vie honnête et digne?

Φυλάξασθαι δεῖ τὸ ἐφ' ἀρπαγὴν τραπέσθαι, ὥς ὁ τοῦτο ποιῶν οὐκέτ' ἀνὴρ ἐστίν, ἀλλὰ σκευοφόρος.
(Xénophon, *Cyropédie*, IV, 2, 25)

Il faut se garder de se laisser entraîner au pillage, *parce que* celui qui fait cela n'est plus un homme, mais un valet d'armée.

Πς δ' οἱκ πθελον . . . τῶν συμμαχῶν πεποιθῆσθαι, . . . πρὸς τῷ πῶλει καὶ μηχανῶματ' ἰπιστῶσας ἰπολιρκει .
(Démosthène, *Couronne*, 87)

Parce qu'ils ne voulaient pas ... conclure d'alliance, ... il dressa des machines contre la ville et l'assiégea.

2.2.2.3. Les groupes nominaux compléments de cause

La cause peut s'exprimer par le datif, ou par diverses associations de cas avec des prépositions. Le groupe nominal peut comporter un substantif ou son équivalent, par exemple un infinitif substantivé (ou une proposition infinitive substantivée).

- **le datif**

Καὶ οὔτε ἀσθενείᾳ οὔτε πενίᾳ οὔτ' ἀγνωσίᾳ πατέρων ἀπελήλαται οὐδείς οὐδὲ τοῖς ἐναντίοις τετίμηται
(Platon, *Ménéxène*, 238 d)

Aucun de nos pères n'a été écarté *ni à cause de sa faiblesse ni de sa pauvreté*, ni non plus honoré *pour les raisons contraires*.

Οὐ πλεονεξίας ἔνεκ' οὐδ' ὧν ἐγὼ κατηγορῶ τότε ταῦτ' ἔπραξεν, ἀλλὰ τῷ δικαιοτέρα τοὺς Θηβαίους ἢ ὑμᾶς ἀξιοῦν.

(Démosthène, *Philippique* 2,13)

Ce n'est pas par ambition, ni pour un des motifs dont moi, je l'accuse, qu'il a fait cela à ce moment-là, mais *parce que les prétentions des Thébains étaient plus justes que les vôtres* [infinitif substantivé au datif].

- **ἐκ / ἐξ + génitif**

Πξ ΠνΠγκης (Démosthène, *Ambassade*, 65) par nécessité

Τοῦτο δ' ἐποίει ἐκ τοῦ χαλεπὸς εἶναι.

(Xénophon, *Anabase*, 2, 6, 9)

Il faisait cela *parce qu'il était sévère* [infinitif substantivé].

- **παρὰ + accusatif**

Ταῦτα πέπονθ' παρὰ τὴν πενίαν (Démosthène, *C. Midias*, 96)

Cela lui est arrivé *à cause de sa pauvreté*.

Οὐδὲ γὰρ οὐτος παρὰ τὴν αὐτοῦ ἰσχυρὰν τοσοῦτον ἰσχυρὰν
ἴσχυρα παρὰ τὴν ἰσχυρὰν ἰσχυρὰν.

(Démosthène, *Philippique* 1, 11)

Et il ne s'est pas tant agrandi *du fait de sa propre force que par notre négligence*.

- **ὑπό + génitif**

... ὑπὸ τῆς ἰσχυρᾶς οὐ κατῴσχευεν αὐτόν.

(Aristote, *Constitution d'Athènes*, 18, 6)

... *sous l'effet de la colère*, il ne put se contenir.

2.2.2.4. Les propositions au participe (apposé ou absolu)

La valeur causale d'une expression au participe est fréquente. Elle est parfois soulignée par les particules ἄτε et οἷον ou οἷα qui marquent que la cause est un *fait réel*. La particule ὡς souligne que la cause est *alléguée* par quelqu'un d'autre mais que le locuteur ne la croit pas vraie.

Διαβαλλόντων δέ με τῶν ἀντιδίκων, ἀναγκαῖόν ἐστι περὶ πάντων τὴν ἀπολογία
ποιήσασθαι. (Lysias, 9, 3)

Puisque mes adversaires me calomnient [proposition participiale au génitif absolu], il faut bien que je me défende sur tous les points.

Ὁ Κύρος τὸν Ἀστυάγην εὐθὺς, οἷα δὲ παῖς φύσει φιλόστοργος ὢν, ἠσπάζετό

(Xénophon, *Cyropédie*, 1, 3, 2)

Aussitôt Cyrus, *en enfant aimant qu'il était*, embrassait Astyage ...

Ὡμολόγεις καθ' ἡμᾶς πολιτεύσεσθαι, ὡς ἀρεσκούσης σοι τῆς πόλεως.
(Platon, *Criton*, 52 d)

Tu acceptais de vivre ici en te conformant à nos lois, *parce que*, *disais-tu*, *notre cité te plaisait* [la traduction souligne par l'incise 'disais-tu' que la cause est alléguée].

2.2.2.5. Les relatives à interprétation causale

Ὡ. ὄραῖς ; γυναῖκα τὴν Ἀμεινίαν καλεῖς.

Στ. οὐκ οὐκ δικαίως, ἥτις οὐ στρατεύεται ;
(Aristophane, *Nuées*, 692)

- Tu vois ? C'est une femme que tu appelles Aminia.

- N'ai-je pas raison, *puisque'elle ne fait pas le service militaire* ?

(littéralement 'N'est-ce pas à juste titre, elle qui ne fait pas le service militaire?', avec jeux de mots pseudo-étymologique sur le nom propre).

Quand l'interprétation est causale, le pronom relatif est généralement suivi de **γῆ** :

Ἀποτοῖς ποιοῖμεν . . . ἀδημονεσσοῦς τε καὶ
πυκνατεσσοῦς, ὅτι γῆ καὶ ἴν δύνονται μάλιστα ταῖς
ἀσχηθόνται .

(Xénophon, *Banquet* 15)

Nous les rendons ... plus réservés et plus maîtres d'eux-mêmes, puisqu'ils (= eux qui) rougissent même de ce qu'ils désirent par-dessus tout.

2.2.2.6. La succession temporelle peut exprimer la cause : relation d'inférence

Dans ce cas, le procès exprimé dans la proposition principale succède (temporellement) à celui qui est exposé dans la subordonnée temporelle et s'ensuit (logiquement) de celui qui est exposé dans cette subordonnée temporelle. Il ne s'agit pas alors, dans la subordonnée, d'indiquer la cause du fait exposé dans la principale, mais de donner la *raison* qui implique le comportement décrit dans la principale (français « puisque »).

C'est une propriété des introducteurs de subordonnées de temps *ἐπεὶ* et *ἐπειδή* de pouvoir exprimer ce rapport à la fois temporel et causal, mais d'autres introducteurs de subordonnées du temps, comme *ὅτε*, le font parfois aussi. Ils correspondent aux locutions françaises « du moment que », « puisque ».

Dans ce cas, le contenu de la proposition subordonnée est l'événement déjà connu, et c'est le contenu de la proposition principale qui est un fait nouveau. Pour cette raison, la proposition subordonnée est en général en tête de phrase ; parfois, elle suit la principale, mais elle en est alors nettement détachée par une pause.

La relation d'inférence est souvent soulignée par la présence, dans la proposition principale, d'un verbe à l'impératif ou au futur, ou d'un mot exprimant la nécessité ou le lien logique : *δεῖ*, *χρή* « il faut », *ἀνάγκη* « il est nécessaire », *προσῆκει* « il convient », *εἰκός*, *εἰκότως* « il est naturel/normal/vraisemblable... » :

ᾠ Δῆμε, καλήν γ' ἔχεις ἀρχήν, ὅτε πάντες ἄνθρωποι δεδίασί σ' ὥσπερ ἄνδρα τύραννον. (Aristophane, *Cavaliers*, 1112)

Ô Peuple, tu possèdes *assurément* un bel empire, *du moment que* tous te redoutent à l'égal d'un tyran (le locuteur ironise).

Ὅτε τοίνυν τοῦθ' οὕτως ἔχει, προσήκει προθύμως ἐθέλγειν ἀκούειν τῶν βουλομένων συμβουλευεῖν. (Démosthène, *Olynthienne* 1, 1)

Du moment qu'il en est ainsi, il convient que vous consentiez à écouter ceux qui veulent vous donner des conseils.

Ἄλλ' ἐπεὶ ὑμεῖς ἐμοὶ οὐ θέλετε πείθεσθαι, ἐγὼ σὺν ὑμῖν ἔγομαι καὶ ὅ τι ἂν δέη πείσομαι.

(Xénophon, *Anabase*, 1, 3, 6)

Puisque, pour ce qui est de vous, vous ne voulez pas m'obéir, moi, je vous suivrai et je supporterai tout ce qu'il faudra.

Τοῖς δ' Ἀθηναίοις, ἐπειδὴ τισιν οὐ μετρίως ἐδόκουν προσφέρεσθαι, πάντες ὄντο δεῖν ... μετὰ τῶν ἠδικημένων πολεμεῖν.

(Démosthène, *Philippiques*, 3, 24)

Puisque les Athéniens ne semblaient pas se comporter avec modération envers certains, tous pensaient qu'*il fallait* ... combattre avec les opprimés.

L'adjonction de certains adverbes peut spécialiser les mots introducteurs de subordonnées dans l'acception causale ou l'acception temporelle. On trouve les adverbes *τάχιστα*, *θᾶπτον*, *πρῶτον* pour l'emploi temporel, alors que *καί*, *γε* et *οὖν* orientent *ἐπεὶ* et *ἐπειδὴ* vers l'acception causale :

Οἱ δὲ Θηβαῖοι ἔφασαν καὶ αὐτοὶ βούλεσθαι εἰπεῖν, ἐπειδὴ **καὶ** ἐκείνοις παρὰ γνώμην τὴν αὐτῶν μακρότερος λόγος ἐδόθη τῆς πρὸς τὸ ἐρώτημα ἀποκρίσεως.

(Thucydide, 3, 60)

Les Thébains dirent qu'ils voulaient eux aussi parler *puisque*, contrairement à leur avis, on avait donné à ceux-là un droit de parole plus long que la réponse à la question posée.

2.2.3. Les marqueurs de but

A côté des introducteurs de subordonnées finales *ἵνα*, *ὅπως* « pour que », on trouve aussi des verbes au participe futur ou à l'infinitif, des propositions relatives et des groupes nominaux compléments qui équivalent à ce que serait une proposition subordonnée de même signification.

2.2.3.1. Les groupes nominaux compléments de but

- **Le datif**

Le datif est le cas qui indique à qui l'on donne, à qui l'on attribue, à qui ou à quoi sert l'objet en question. Il peut donc exprimer le but. C'est le **datif d'intérêt**, qui désigne l'être en vue de qui une action se passe ou pour qui une situation existe.

Ἦγειτο γὰρ αὐτῶν ἕκαστος οὐχὶ τῷ πατρὶ καὶ τῇ μητρὶ μόνον γεγενῆσθαι, ἀλλὰ καὶ τῇ πατρίδι.

(Démosthène, *Couronne*, 205)

Chacun d'eux se croyait né non seulement pour son père et sa mère, mais encore *pour sa patrie*.

- **Les groupes nominaux introduits par les prépositions ΠΠ, εΠς, ΠΡΠς, ΠΠΡ**

Le but peut s'exprimer par des associations de cas avec des prépositions ou bien par des locutions composées d'une préposition et d'un infinitif substantivé (εἰς τὸ, πρὸς τὸ, ἐπὶ τὸ/τοῦ, ὑπὲρ τοῦ + infinitif) ; dans ce cas la négation est μή.

- **εΠς + accusatif**

τῶν εἰς τὸν πόλεμον ἔργων (Xénophon, *Anabase*, 1, 9, 5)

Les exercices *en vue de la guerre*.

- **ἐπὶ + datif**

τοῦτο δὴ λέγειν αὐτόν, ὡς ὁ ποιητὴς κελεύει μηδενὸς ἔργου μήτ' ἀδίκου μήτ' αἰσχροῦ ἀπέχεσθαι, ἀλλὰ καὶ ταῦτα ποιεῖν ἐπὶ τῷ κέρδει.

(Xénophon, *Mémorables*, 1, 2, 56)

(Socrate), selon lui, l'expliquait comme si le poète ordonnait de ne s'abstenir d'aucun acte injuste ou honteux, mais d'aller jusqu'à l'injustice et la honte *en vue du profit*.

- **ἐπὶ + accusatif**

... ἔξεισι βασιλεὺς ἐπὶ θήραν (Xénophon, *Cyropédie*, 1,2, 9)

... le roi sort *pour la chasse*.

- **πρὸς + accusatif**

Πρὸς ἀνδρείαν ἐπαιδεύθησαν

(Isocrate 16, 27)

Ils furent instruits *en vue du courage*.

- **ὑπὲρ+ génitif**

Νῦν ΠΠΡ πΠντων ΠγΠν (Eschyle, *Perses*, 405)

Maintenant il s'agit d'un combat *pour le tout*.

- **Les locutions composées avec une préposition et l'article suivi de l'infinitif (Πνεκα τοΠ, ΠΠ τΠ, εΠς τΠ, ΠΡΠς τΠ, ΠΠ τΠ, ΠΠΡ τΠ, avec l'infinitif) :**

Πρῶτον μὲν εἰς τὸ ἐθέλῃσαι ἀκούειν τοιάδε λέξας κατέσχευ
(Xénophon, *Mémoires*, 3, 6, 2)

D'abord, *pour qu'il veuille bien l'écouter*, il le retint en lui disant ce genre de choses.

2.2.3.2. Τοῖ+ infinitif

Le groupe τοῖ + **infinitif** (ou proposition infinitive) peut signifier le but. Dans cette fonction τοῖ + **infinitif** est l'équivalent de ἵνα + **subjonctif** (voir 2.2.3.3). La proposition infinitive est souvent négative (μή).

Τῶς ἀπτάας προγράψα πρῶτον καὶ τῶς διαφορῶς, τοῖ μὴ τίνα
ζητήσαῖ ποτε ἴξῃ τοῦ τοσοῦτος πόλεμος τοῦς Ἕλλησι
κατῆστη.

(Thucydide, 1, 23, 5)

J'ai relaté d'abord les causes et les différends (du conflit), *afin que personne n'ait à rechercher* un jour ce qui provoqua entre Grecs une guerre si importante.

2.2.3.3. Les introducteurs de subordonnées de but

Des propositions introduites par ἵνα, ὅπως « pour que, afin que », plus rarement ὡς, ayant leur **prédicat au subjonctif**, fonctionnent comme compléments de verbes d'activité. Ces constructions sont proches des propositions à l'indicatif futur (voir 2.2.3.6.). Elles sont parfois annoncées dans la principale par un pronom neutre, qu'elles développent. Ὅπως est souvent accompagné de ἄν, ὡς rarement, ἵνα jamais (ἄν exprimant une modalité *éventuelle*). La négation est μή.

- **ἵνα + subjonctif**

Τοὺς νέους εἰς παιδοτρίβου πέμπουσιν, ἵνα τὰ σώματα βελτίω ἔχωσιν
(Platon, *Protagoras*, 326)

On envoie les jeunes gens chez le pédotribe, *afin qu'ils aient* le corps plus solide.

Attention : ἵνα + indicatif signifie « là où ».

- **ὅπως + subjonctif**

Παρήλθομεν ... ὅπως μὴ ῥαδίως περὶ μεγάλων πραγμάτων ... χειρὸν βουλευήσθε.
(Thucydide, 1, 73, 1)

Nous nous sommes présentés devant vous, *afin que vous ne preniez pas* à la légère, dans une affaire importante, *une mauvaise décision*.

- **ὅπως (ἄν) + subjonctif**

Διὰ τῆς σῆς χώρας ἄξεις ἡμᾶς, ὅπως ἄν εἰδῶμεν ἅ τε δεῖ φίλια καὶ πολέμια ἡμᾶς
νομίζειν.

(Xénophon, *Cyropédie*, 5, 2, 21)

Tu nous conduiras à travers ton pays *afin que nous sachions* ce que nous devons considérer comme ami ou comme ennemi.

- **ὥς + subjonctif**

Διανοεῖται τὴν γέφυραν λῦσαι Τισσαφέρνης τῆς νυκτός, ὥς μὴ διαβῆτε.

(Xénophon, *Anabase*, 2, 4, 17)

Tissapherne médite de couper le pont cette nuit, *afin que vous ne traversiez pas*.

- **ὥς (ᾗν) + subjonctif**

Πρὸς δ' ἴν μῦθός . . . , Πντῆκουσον .

(Xénophon, *Anabase*, 2, 5, 16)

Pour que, éventuellement, tu apprennes..., écoute à ton tour.

- **ἵνα, ὅπως et ὥς + optatif**

Si le verbe principal est à un temps secondaire, on a d'ordinaire, après ἵνα, ὅπως et ὥς, l'optatif oblique au lieu du subjonctif.

Μένων δὲ δῆλος ἦν ἐπιθυμῶν μὲν ἄρχειν, ὅπως πλείω λαμβάνοι, ἐπιθυμῶν δὲ τιμᾶσθαι, ἵνα πλείω κερδαίνοι.

(Xénophon, *Anabase*, 2, 6, 21)

Ménon ne dissimulait pas son désir de commander *pour recevoir* plus d'argent, son désir d'obtenir des honneurs *pour faire plus de profit*.

- **ὡπως (afin que) + indicatif (futur)**

Des propositions ayant leur prédicat à *l'indicatif*, surtout **futur** (négation μή), et introduites par la conjonction ὡπως, fonctionnent comme compléments de verbes pour exprimer un but, une fin à atteindre.

. . . οἱ δὲ ἴν ἄλλο τρέφονται ἢ ὡπως μαχοῦνται ἴππῳ τῶν τρέφοντων .

(Xénophon, *Cyropédie*, 2, 1, 21)

<Les alliés> ne sont nourris qu'*afin de combattre* pour ceux qui les nourrissent.

- **ὥστε ou ὥς + infinitif**

ὥστε ou ὥς + infinitif, marquant normalement la conséquence (« de façon à... ») prend souvent une nuance finale. La négation est μή.

Φέρονται ... κώθωνα, ὥς ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ ἀρύσασθαι.

(Xénophon, *Cyropédie*, 1, 2, 8)

Ils apportent ... une coupe, *de façon à /pour prendre* de l'eau du fleuve.

2.2.3.4. L'infinifitif de but

L'infinifitif peut exprimer le but lorsqu'il est complément de verbes signifiant « donner », prendre », « abandonner », « choisir », « désigner », « envoyer ».

Ἄριστάρχω μὲν ... ἔδοτε ἡμέραν ἀπολογίασασθαι
(Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 28)
Vous avez accordé à Aristarque un jour *pour se défendre*.

Οἱ ἄρχοντες ..., οὓς ὑμεῖς εἴλεσθε ἄρχειν μου ...
(Platon, *Apologie de Socrate*, 28e)
Les chefs que vous-mêmes avez choisis *pour me commander* ...

2.2.3.5. Le participe futur

Le participe futur, souvent précédé de ὥς, surtout après des verbes de mouvement, exprime le but. La négation est οὐ.

Ππεμφῖ τινα προῖντα πτι ξυγγενῖσθαι αἴτῃ χρῖζει.
(Xénophon, *Anabase*, 2, 5, 2)
Il envoya quelqu'un (*pour*) dire qu'il désirait le fréquenter.

... ἐκεῖνος μὲν ἀνίστατο εἰς οἴκημά τι ὡς λουσόμενος
(Platon, *Phédon*, 116a)
... celui-là (=Socrate) se leva, se dirigeant vers un local *pour se baigner*.

Précédé de l'article, le participe futur peut marquer le but. Mais il exprime plutôt une nuance particulière : « fait pour », « destiné à », « capable de »... Il peut accompagner un verbe de mouvement aussi bien qu'un verbe ordinaire.

Οὐκ ἔνι νῦν ἡμῖν πορίσασθαι δύναμιν τὴν ἐκείνῳ παραταξομένην
(Démosthène, *Philippiques*, 1, 23)
Il ne nous est pas possible en ce moment de nous procurer une force *capable de lutter* avec lui *en bataille rangée*.

2.2.3.6. La proposition subordonnée relative à l'indicatif futur

Une relative au futur a souvent un sens final.

La relative finale au futur peut s'observer quel que soit le temps du verbe principal.

La négation est μή.

Κήρυχ' ὑμεῖς προαπεστείλαθ' ὅστις ἡμῖν σπείσεται.
(Démosthène, *Sur l'ambassade*, 163)

Vous aviez dépêché un héraut *pour conclure un arrangement*.

2.3. La justification de l'énonciation d'un dire

Il arrive que l'explication ait pour but non pas de justifier un état de choses, mais l'énonciation d'une proposition : « <je le dis> parce que ... » :

Τί ποτε λέγεις, ὦ τέκνον ; ὥς οὐ μανθάνω.

(Sophocle, *Philoctète*, 914)

Que veux-tu dire enfin, enfant? *Car* je ne comprends pas (= < je te le demande>, *car...*)

Lorsque la proposition subordonnée introduite par *ἐπεὶ* suit la proposition principale, la proposition introduite par *ἐπεὶ* expose le *motif* de l'énonciation de la principale, ou de l'un de ses constituants seulement :

... ὥσπερ ἴσως καὶ Ἡράκλειτος βούλεται λέγειν, *ἐπεὶ* τοῖς γε ῥήμασιν οὐ καλῶς λέγει.

(Platon, *Banquet*, 187a)

... comme peut-être l'entend Héraclite, < je dis *peut-être* > *car* il ne s'exprime pas très heureusement (on traduit d'habitude – à tort – par une expression *concessive*: bien qu'il ne s'exprime pas très heureusement).

Ἐγὼ δὲ τὰ μακρὰ ταῦτα ἀδύνατος <εἰμι>, *ἐπεὶ* ἐβουλόμην ἂν οἷός τ' εἶναι

(Platon, *Protagoras*, 335c)

Pour moi, ces longs discours me dépassent; *car* ce n'est pas le désir d'être en état de les suivre qui me fait défaut.

2.4. Inclusion, dans une séquence explicative, d'une séquence d'un autre type

La phase explicative d'une séquence explicative est en général une énumération de données ou une argumentation, mais elle peut aussi prendre la forme d'une narration. C'est ce qu'on appelle un récit **étiologique**. Les éléments du récit fournissent l'explication d'un nom (très souvent d'un toponyme) ou d'un rite, d'un usage.

Ainsi le récit d'un acte de courage et de piété filiale de deux jeunes hommes, qui ont emporté leurs parents sur leurs épaules au péril de leur vie lors d'une éruption de l'Etna, sert d'explication étiologique à un toponyme, « le champ des pieux » [TEXTE 13.5].

Dans ce cas, le récit qui sert d'explication précède en général l'exposé étiologique. Ainsi, le récit de Parthenios consacré au destin de la jeune Anthippe permet d'expliquer le nom d'une cité, Cychiros, par celui du prince qui est mort à cet endroit-là [TEXTE 17.2].

2.5. Inclusion d'une séquence explicative dans une séquence d'un autre type

Une séquence explicative n'est jamais dominante. Elle s'accroche à une séquence d'un autre type qui présente l'état de chose qu'elle va expliquer ou justifier. Elle sert souvent d'étayage aux assertions d'une argumentation (voir §5). Il n'est pas rare non plus qu'une séquence descriptive – ou une séquence narrative – puisse inclure une séquence explicative, afin d'éclaircir tel ou tel point de la description ou de la narration.

Ainsi Thucydide, lorsqu'il raconte la campagne du stratège Démosthènes en Etolie (3, 97, 1-2), entrecoupe le récit de parenthèses explicatives, une première fois pour motiver sa confiance, les autres fois pour ajouter des explications sur les détails stratégiques, l'une d'entre elles appelant à son tour une explication topographique [TEXTE 17.3].

Chapitre 3. La séquence énumérative

Les séquences textuelles qui ne sont ni des narrations ni des argumentations ni des explications relèvent presque toutes de formes plus ou moins complexes d'énumération. C'est dire leur importance quantitative, même si elles structurent le plus souvent des textes qui ne sont pas considérés comme littéraires.

Il s'agit de la présentation d'un ensemble d'éléments relevant d'un même objet.

Sauf devinette, cet objet est explicite dans l'énoncé initial ou final.

Les éléments sont inventoriés ; chacun est soit caractérisé, soit présenté dans son action/usage ... ; il peut être lui-même subdivisé en sous-parties elles-mêmes inventoriées.

La présentation de chaque élément *peut* faire appel à une séquence d'une autre nature. Quand Apollodore inventorie les douze travaux d'Hercule, il *raconte* chacun d'eux après un simple énoncé qui le situe dans l'énumération ; on a donc des *séquences narratives enchâssées* dans l'énumération. La *Lettre à Hérodote* d'Epicure fait un inventaire des points essentiels de la physique épicurienne ; chaque point est suivi d'une *séquence explicative*.

3.1. Les différents genres reposant sur une séquence énumérative dominante

Une énumération peut être une simple suite de noms, à propos desquels on apporte des informations. Elle est le plus souvent une suite d'événements, ou de définitions. On peut parler d'énumération dès que l'on a au minimum trois termes de catégories identiques ou équivalentes dans le domaine morphologique (noms, verbes, adjectifs...) ou syntaxique (groupes nominaux, groupes verbaux, énoncés) et qui sont placés côte à côte (juxtaposés ou coordonnés). La plupart des énumérations ne constituent qu'un petit morceau de texte ; mais d'autres sont la structure principale d'une séquence textuelle.

Les énumérations de prédicats d'état, de procédures, d'événements ont une valeur informative, et se présentent comme un enchaînement d'assertions, mais il y a aussi des recueils énumérant des préceptes, des lois, des injonctions diverses – ce sont des énumérations d'ordres – et d'autres types d'énumération encore.

3.1.1. Les séquences énumératives assertives

3.1.1.1. L'inventaire et le catalogue

La forme la plus élémentaire de séquence énumérative est l'**inventaire** : une liste, dont les éléments sont classés selon un certain principe d'organisation (l'ordre alphabétique, ou l'emplacement, ou l'usage...). Plus complexes, le **catalogue** et le **fichier** : ils reposent sur un inventaire, mais à propos de chacun des objets classés, ils apportent d'autres informations. La poésie de l'époque archaïque a pratiqué le genre du catalogue : catalogue des vaisseaux grecs (*Iliade* 2, 494-760), énumération des cités troyennes et de leurs alliés (*Iliade*, 2, 816-877)...

3.1.1.2. Les inventaires d'événements

À côté de ces inventaires d'ensembles d'objets, d'animaux ou de personnes, on trouve des inventaires *d'événements*.

Beaucoup de relations d'événements ne sont pas des récits mais des **énumérations de procès** : la relation des douze travaux d'Hercule dans la *Bibliothèque* du pseudo-Apollodore est organisée dans ses grandes lignes comme l'énumération de douze procès successifs ; ce n'est qu'à la suite de chaque formule liminaire énumérative que s'insère une séquence narrative racontant la réalisation de chaque épreuve [TEXTES 6.1 et 6.2].

Les **annales** sont le catalogue des événements qui se sont déroulés pendant une même année : le texte de la *Guerre du Péloponnèse* de Thucydide se présente ainsi, même si la mise bout à bout des différents passages relatant des événements qui se sont produits pendant des années différentes mais qui concernent une même cité constitue presque à chaque fois un véritable *récit* (voir la définition de cette notion au § 4.1.1.) au cours duquel le destin de la cité s'aggrave par étapes à cause de ses excès ou de ses échecs à sauvegarder son autonomie.

3.1.1.3. La généalogie : un inventaire d'états ou de processus

Une **généalogie** est un texte énumératif d'états (Untel est le fils d'Untel) ou de *processus* (Untel et Unetelle ont enfanté ...) : dans la *Bibliothèque* du pseudo-Apollodore [TEXTE 2.3], on présente ainsi la liste des unions de Zeus avec des femmes et des déesses en indiquant pour chacune les enfants qui en sont nés. Ce type d'énumération peut se faire selon un ordre descendant, collatéral ou ascendant ; lorsque Homère établit la généalogie des parents d'Alcinoos et d'Arété (*Odyssée*, 7, 54-68) [TEXTE 2.6], il choisit comme point central le grand-père d'Arété, Nausithoos, et énumère d'abord ses ancêtres divins et ensuite ses descendants.

3.1.1.4. Les traités techniques et scientifiques

La plupart des **traités techniques** (*tekhnai*) procèdent par énumération des divers aspects du domaine envisagé (par exemple la rhétorique ou la grammaire), avec, pour chacun, l'énumération de ses sous-composantes et des caractéristiques de celles-ci.

Les **ouvrages scientifiques**, dans la mesure où ils présentent des collections d'objets et où ils élaborent des classements, procèdent de la même façon. Ainsi, un disciple d'Aristote, Théophraste, écrit les *Caractères* qui sont une collection de portraits de types psychologiques à travers leurs comportements divers, énumérés pour chacun. De même, les traités d'Elieen sur les animaux (*L'histoire variée*, *La personnalité des animaux*) sont des fichiers sur des animaux aux particularités ou aux comportements extraordinaires.

Leurs auteurs greffent sur les classements des descriptions (dont une variété très synthétique est la définition), des explications et des argumentations (discussions de thèses explicatives opposées).

3.1.1.5. La description

C'est la forme d'énumération considérée comme la plus littéraire.

- *Définition de la description*

La description est l'énumération des parties d'une chose et de leurs attributs. Elle peut être hiérarchisée (par exemple, selon les parties principales de l'objet, puis les parties de chacune de ces parties). Chaque partie de l'objet peut devenir elle-même un objet de description.

À chacune de ces parties sont attribuées diverses prédications :

- qualités, états (aspects, formes, couleurs...)
- prédicats de situation dans le temps ou dans l'espace
- prédicats de fonctionnement (par exemple, ce que fait l'être qui est décrit)
- assimilation à d'autres objets (par comparaison ou par métaphore).

Cette énumération est unifiée par la mention, au début ou à la fin, du nom de la chose décrite.

- *La description de lieu*

- Prenons pour premier exemple la description d'Athènes écrite par Héraclide le Périégète [TEXTE 15.1].

Elle envisage *successivement* la route qui conduit à Athènes à travers l'Attique, la ville dans son ensemble (ἡ πόλις πᾶσα), les maisons, puis divers édifices (l'Odéon, le théâtre, le temple d'Athéna, l'Olympéion, les trois gymnases), ses festivités et spectacles.

L'enchaînement de ses diverses rubriques n'est pas du même type du début à la fin de ce texte : dans la première moitié, on a le point de vue d'un voyageur dont la vision se modifie au fil de sa progression (ce qu'il voit de la campagne depuis la route, sa vision surplombante sur la ville, ses déambulations dans les rues), et les différents moments de la description sont reliés par le connecteur δέ ; dans la seconde partie, on lit un inventaire de monuments, présenté sans aucun mot de liaison. L'articulation de ces deux parties est réalisée par un paragraphe central sur l'opinion différente qu'un étranger peut se faire de la ville au premier coup d'oeil et un peu plus tard (quand il aura découvert les monuments somptueux qui sont les signes d'un grand prestige culturel artistique et intellectuel).

À chacun des éléments sont attachées diverses caractéristiques, le plus souvent par une relation syntaxique attributive : ces caractéristiques s'expriment par des adjectifs qualificatifs ou des participes. À l'un ou l'autre des éléments il se rattache, à l'occasion, un prédicat : ainsi, pour le Parthénon, il est mentionné « qu'il fait forte impression à ceux qui le contemplent ». Les adjectifs qui assurent la caractérisation des différents objets décrits sont les uns des adjectifs descriptifs (sèche, grand, couvert d'arbres...) et les autres des adjectifs évaluatifs (agréable, simple, le plus beau, digne qu'on en parle, étonnant, somptueux...) ; ces derniers dominent par leur nombre et sont volontiers répétés. Cette description est donc fortement marquée par un point de vue axiologique.

Cette description d'Héraclide correspond à un *nouveau* point de vue sur la description des villes grecques. Jusque-là, les grandes cités n'étaient jamais décrites car elles étaient connues de tous. Mais le monde grec des monarchies hellénistiques est devenu immense, et aucun Grec n'a pu le parcourir dans son entier ; de ce fait, il apparaît des textes contenant des descriptions de sites faites par des voyageurs.

- La description d'Athènes par Pausanias, à l'époque des Antonins (deuxième moitié du II^e siècle de notre ère), relève d'un souci voisin [TEXTE 15.3].

Pausanias veut décrire pour ses contemporains la source historique de l'héritage hellénique qui est le bien commun de tous les hommes cultivés de son époque ; sa description d'Athènes est donc un pèlerinage aux sources, non seulement dans l'espace (il décrit l'état des sites grecs à son époque) mais aussi dans le temps (il raconte les légendes et traditions qui leur étaient attachées).

- La description d'un *lieu* peut être faite *de façon analytique* ou à la faveur d'une promenade.

Elle est faite de façon analytique lorsqu'on part de l'ensemble pour aller jusqu'à ses sous-parties : c'est le cas de la fin de la description d'Athènes présentée ci-dessus, et aussi de la brève description de la maison du plaideur dans le discours de Lysias [TEXTE 15.2], et de la description détaillée du jardin d'Alcinoos (*Odyssée*, 7,112-131) [TEXTE 17.4]. Elle peut être faite aussi au fil d'une conversation lors d'une *promenade* : c'est souvent le cas dans les prologues des dialogues philosophiques, par exemple pour la description des bords de l'Ilissos au début du *Phèdre* de Platon [TEXTE 15.4].

- *La description d'objet*

Elle peut être analytique, mais on trouve, dès la littérature de l'époque archaïque, la description d'un *objet au cours de sa fabrication* : description du bouclier d'Achille créé par Héphaïstos dans l'*Iliade* (18, 478-607), description du lit fait par Ulysse dans l'*Odyssée* (23, 188-201) [TEXTE 17.5].

La description de ce lit débute par la mention du nom de l'objet (λέχος) qui, de complément en fin de phrase, devient aussitôt thème de la phrase suivante (τὸ δ') en même temps qu'Ulysse s'affirme comme agent (et sujet) de sa fabrication (ἐγὼ κάμω οὐδέ τις ἄλλος). Toute cette présentation laisse évidemment augurer du mode de description.

La description proprement dite commence ensuite, avec une asyndète qui souligne son commencement, par la mention d'un arbre (θάμνος ἐλαίης « un rejet d'olivier ») escortée d'une série d'épithètes de caractérisation juxtaposées (τανύφυλλος ἀκμηνὸς θαλέθων), d'une indication de localisation (ἔρκεος ἐντὸς « à l'intérieur de la cour ») et d'une dernière caractérisation qui fait l'objet d'une comparaison (ἥύτε κίων « comme une colonne »). Cet arbre reste le thème de la phrase suivante (τῷ δ'), qui relate la première activité d'Ulysse, construire une chambre bien close autour de lui. Une accumulation un peu redondante d'adverbes de temps (καὶ τότε ἔπειτ' « et alors ensuite ») fait charnière avec l'étape suivante des actions du héros : Ulysse fait de cet arbre une souche, et de la souche un pied de lit. Une nouvelle expression temporelle (ἐκ δὲ τοῦ « et à partir de là »), en position de thème, résume ce qui précède et ouvre la dernière étape, les activités d'Ulysse qui crée un meuble luxueux (métaux précieux et pourpre). Ces connecteurs temporels délimitent, dans le flux des verbes d'action à l'aoriste, trois phrases qui énumèrent les activités d'Ulysse, d'abord en tant que maçon, puis en tant que menuisier, enfin en tant qu'ébéniste, pour faire d'un arbre, en secret, son lit conjugal enraciné dans le sol de sa maison et de sa terre natale.

On peut décrire aussi un *objet qui se transforme en cours d'usage*. On trouve ainsi la description d'un cratère dont l'aspect se modifie quand on le remplit, dans le roman d'Achille Tatius (2, 3, 1-2) [TEXTE 17.6]. La première phrase présente le cratère comme un objet exceptionnel, les suivantes mettent en saillance ses caractéristiques d'exception : sa matière, le cristal de roche ; la frise circulaire des vignes ; les grappes qui, de vertes (comme le cristal) deviennent noires quand la coupe est remplie de vin ; et enfin une représentation de Dionysos. La succession des connecteurs μέν et δέ organise cette description et met à part la phrase de métamorphose des grappes.

Ces textes ne sont pas pour autant des récits (relater un processus de transformation d'un objet n'est pas un récit) ; il s'agit seulement d'animer la description d'un objet pour éviter l'ennui d'une description statique.

- *Le portrait*

À côté de la description des lieux, des objets, des animaux, celle des personnes mérite une mention particulière : le **portrait** est en effet un genre qui met en jeu des paramètres complexes.

Le portrait peut être *physique ou moral*. Les auteurs de l'époque classique ne semblent guère s'être intéressés au portrait physique ; en revanche, dès l'époque romaine, le portrait physique des héros est un moment obligé du début des romans. Le portrait d'Anthia (Xénophon d'Ephèse, 1, 2, 5-7) en est un bel exemple [TEXTE 17.7]. Quant aux portraits de caractère, ils sont nombreux dans la littérature dès le quatrième siècle.

Il y a deux façons de procéder à un portrait moral : *faire l'inventaire des qualités de la personne (illustrées par ses actions), ou énumérer des comportements et des actions qui manifestent ces qualités*. Le portrait qu'Isocrate fait de Thésée (*Eloge d'Hélène*, 31) est conforme au premier de ces principes [TEXTE 12.4], tandis que le portrait du père de Démonicos énumère des comportements (Isocrate, *A Démonicos*, 9-10) [TEXTE 17.8], de même que celui du sycophante dressé par Démosthène [TEXTE 12.3].

Le long portrait de Ménon par Xénophon (*Anabase*, II, 6, 21-26) [TEXTE 12.2] associe à un inventaire des comportements du personnage la mention des intentions qui le motivent pour souligner qu'il bafoue toutes les valeurs admises par les gens de bien. Un premier développement affirme son désir de richesse et d'impunité ; pouvoir, honneur et amitié ne sont recherchés qu'en fonction de ces deux buts. Une seconde phrase développe son idée que la fourberie est le meilleur moyen d'y parvenir. Viennent ensuite quatre phrases qui présentent autant d'actions habituelles du personnage qui sont contraires aux procédés socialement corrects. Une dernière phrase, à fonction conclusive, récapitule les capacités scandaleuses de Ménon, dont il se fait gloire en méprisant comme dépourvus d'éducation (sophistique) ceux qui préservent les valeurs anciennes.

A partir du IV^e siècle, certaines œuvres (*l'Agésilas* de Xénophon, *l'Evagoras* d'Isocrate) sont tout entières des portraits moraux élogieux d'hommes politiques contemporains réalisés à travers l'exposé de leurs actions et de leur comportement.

- *La description d'un tableau (ekphrasis)*

Le tableau représente lui-même souvent des actions narrativement organisées : le texte est alors un compromis entre l'énumération des éléments peints et un récit. Il y a au départ un récit que le tableau a transposé en images fixes, et la description essaye de préserver, par son caractère énumératif, le point de vue d'un regard qui va d'un objet peint à un autre, tout en suggérant les actions des personnages et une progression narrative. C'est ainsi qu'est conçue, dans un roman grec du II^e siècle de notre ère (*Leucippé et Clitophon*) la description d'une représentation picturale du mythe de Térée, Procné et Philomèle [TEXTE 17.9].

3.1.2. Les séquences énumératives d'énoncés injonctifs

Catalogues, généalogies et chroniques diverses sont tous des énumérations faites par un locuteur particulier dont le but dominant est d'informer ; elles sont donc de forme *assertive*. Mais il existe d'autres genres dont la structure principale est énumérative et qui correspondent à des *visées illocutoires non-assertives* telles que l'expression d'une intention, d'une volonté, d'un souhait ... ou une promesse.

3.1.2.1. Les codes de lois

Un code de lois est une énumération de lois, en général organisée par domaines et par types de transgressions prévisibles. Et une loi est une **injonction** de faire ou de ne pas faire quelque chose, émanant d'un État s'adressant à tout individu sur le territoire de cet État. Le texte d'une loi s'articule lui-même en une énumération hiérarchisée, le plus souvent de façon binaire ; c'est le cas pour la loi sur l'adultère citée dans le *Contre Néère* de Démosthène (59, 87) [TEXTE 18.1] ; la loi dissocie les interdictions faites au mari et à son épouse, puis énonce pour chacun des deux quelle sera sa punition s'il transgresse l'interdiction.

Le texte des *Lois* de Platon consacré à la répression des violences faites aux parents [TEXTE 11.2] s'organise suivant un plan très rigoureux. Il débute par l'hypothèse d'un crime qu'il faut empêcher ou réprimer, et qui est formulée sous la forme d'une relative à la modalité éventuelle ; la loi envisage de façon exhaustive l'éventail des victimes possibles, en les dissociant par ἢ ; un participe de sens conditionnel restreint la portée du délit à l'acte volontaire (la folie supprime la culpabilité). Le reste de la loi s'organise en deux développements, l'un à propos de la récompense ou du châtement des témoins selon leur comportement, l'autre relatif aux sanctions à appliquer au criminel. Les conséquences pour les témoins de leur intervention sont elles-mêmes codifiées selon leur statut civil (étranger ou métèque, non métèque, esclave, natif du pays) ; leur exposé est organisé par les connecteurs μέν..., δέ..., δέ... ; pour chaque groupe, récompense ou châtement sont liés à l'alternative de l'aide apportée ou non, qui est formulée par deux participes à valeur hypothétique mis en opposition par δέ (cette fois avec sens oppositif). Ce premier développement comporte d'autres sous énumérations, celle des magistrats en charge du châtement de l'esclave qui ne porterait pas assistance (avec de nouveau des connecteurs μέν..., δέ..., δέ... accompagnant l'énumération des différents lieux), celle des différents groupes de natifs du pays (organisée par une succession de τε). Le second volet de la loi comporte d'abord la définition du crime éventuel, puis sa sanction initiale, le bannissement perpétuel, et ensuite des châtements aggravés si le coupable refuse la sanction ou s'il revient dans la ville ; ces trois aspects de la répression sont articulés eux aussi par les connecteurs μέν..., δέ..., δέ...

3.1.2.2. Les recueils de préceptes

Il en va de même pour tous les recueils de préceptes divers, tels que le *A Démonicos* attribué à Isocrate, qui expose ce que *doit* et *ne doit pas* faire un homme de bien (un *kaloskagathos*) dans sa vie privée, dans ses relations amicales et au service de l'État. Voir, dans le recueil des textes, l'un de ses développements [TEXTE 11.3] où il expose qu'on doit avoir souci de s'instruire.

3.1.2.3. Les recettes

Comment faire une potion ? Le corpus hippocratique est plein de ces brefs exposés dont les verbes sont en général à l'infinif. En effet, ce mode peut exprimer un ordre s'il reste virtuel, s'il n'est pas adressé nommément à quelqu'un. Et c'est bien le cas dans un recueil de recettes : les différentes opérations du processus de production du médicament ne deviennent contraignantes que pour celui qui, ayant lu la recette, décide de l'exécuter.

Quels ingrédients font le bon démocrate ? C'est la question sous-jacente à un exposé d'Eschine dans le *Contre Ctésiphon* (169-170) [TEXTE 12. 1] : Eschine y énumère cinq types d'« ingrédients » sociaux, intellectuels et moraux, en justifiant à chaque fois leur *nécessité* par les dangers que leur absence pourrait faire courir à la cité ou au régime démocratique. Ce sont les éléments du portrait d'un type d'homme politique, mais étant présentés comme ingrédients nécessaires de sa personnalité, ils relèvent de la visée illocutoire injonctive et sont proches de la recette, qui est une énumération de consignes procédurales.

3.1.2.4. Les traités de paix

Ils consistent aussi en grande partie en une énumération d'injonctions : les deux pays énumèrent ce à quoi ils s'obligent réciproquement pour mettre fin aux hostilités et préserver l'état de paix. Ainsi, le traité de la paix de cinquante ans que Thucydide cite à la fin de la première partie de la *Guerre du Péloponnèse* (V, 18) est constitué d'une énumération de clauses énonçant les détails du nouvel état de fait et les actes possibles ou nécessaires, les uns à l'infinif, les autres à la troisième personne du singulier de l'impératif [TEXTE 18.2]. La configuration générale est la même dans un second traité cité en V, 47.

3.1.2.5. Les contrats

Les clauses d'un contrat privé consistent elles aussi en une énumération d'injonctions. C'est le cas dans le texte qui énumère les conditions d'un bail de location d'une banque (cité dans le *Contre Stephanos* I, 31, corpus des plaidoyers attribués à Démosthène) [TEXTE 18.3]. Dans ce texte, les prescriptions sont exprimées au mode infinitif.

3.1.2.6. Les prières

La prière est aussi en partie un genre énumératif directif. Après les formules d'adresse à la divinité, on voit en effet se succéder diverses requêtes, exprimées par des impératifs ou parfois par des optatifs de souhait. Chariton juxtapose fréquemment ces deux types d'énoncés dans les prières de Callirhoé, par exemple dans celle que, au moment où elle va se remarier pour que le bébé qui va naître ait un père, elle s'adresse à Aphrodite pour demander protection pour cet enfant [TEXTE 10.2] : Δὸς δὴ μοι ... πλεύσειε δὲ οὗτος ... καὶ τις εἴποι.

3.1.3. Les séquences énumératives d'énoncés promissifs

Quand il a un but illocutoire *promissif*, le locuteur dit avoir l'intention de s'engager à accomplir une certaine action, à la faire devenir réalité. Ces séquences enchaînent des énoncés du type *Je te promets de faire cela*.

3.1.3.1. Les conventions

Avec un but illocutoire promissif, on trouve les conventions diverses auxquelles peuvent s'engager réciproquement des individus. Par exemple, Démosthène, dans le *Contre Stephanos I* (28), cite les clauses successives d'un testament [TEXTE 18.4].

3.1.3.2. Les serments

Ils font aussi partie de ces textes à configuration énumérative et à but promissif. On en trouve dans les *traités de paix*, où sont citées les formules de serment par lesquelles les deux états s'engagent à respecter les clauses du traité. Certains se réduisent à une formule très laconique, comme celui qu'on peut lire vers la fin du traité de la paix de cinquante ans (Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, V, 18, 9) :

Ὁ δ' ὄρκος ἔστω ὅδε· "ἐμμενῶ ταῖς ξυνθήκαις καὶ ταῖς σπονδαῖς ταῖσδε δικαίως καὶ ἀδόλως."

Que le serment soit ceci : « j'observerai cet accord et ce traité loyalement et sans tromperie ».

ou à peine plus développée (Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, V, 47, 8) :

Ὁ δὲ ὄρκος οὕτως ἔστω· "ἐμμενὸν τὸ ξυμμαχοῦν κατὰ τὸ ξυγκεῖμενα δικαίως καὶ βλάβης καὶ πδολως, καὶ οὐ παραβῆσομαι τῆχυνὸ οὐδὲ μηχανῶ οὐδεμιᾶ."

Que le serment soit ceci : « j'observerai l'alliance comme il a été convenu, en toute loyauté, sans nuire ni tromper, et je ne la transgresserai pas par la ruse ni par aucun moyen ».

D'autres serments énumèrent les engagements que prend le locuteur : c'est le cas au début du serment des prêtresses de Dionysos qui est conservé dans le *Contre Néère* attribué à Démosthène (§78) :

Ἄγιστεῶν καὶ ἐμὴ καθαρὴ καὶ ἄγνη οὐκ ἔστι <τε> τῶν ἄλλων τῶν οὐκ καθαρευόντων καὶ οὐκ ἄνδρως συνουσίας, καὶ τῆ θεοῦνι καὶ τῆ ποβόκχεια γεραρῶ τῆ Διονύσου κατὰ τὴ πατρία καὶ ἴν τοῖς καθέκουσι χρόνοις...

Je suis en état de pureté et exempte de toute cause de souillure, et en particulier de l'union avec l'homme, et je célébrerai les Theoinia et les Iobaccheia en l'honneur de Dionysos conformément aux rites des ancêtres, et aux temps prescrits...

Les serments sont très souvent des engagements à faire quelque chose à l'avenir. En discours direct, leurs verbes sont alors au futur de l'indicatif, et leur sujet est le locuteur, d'où leur emploi exclusif à la première personne (sauf en cas de formulation au passif, ou d'engagement pris par le locuteur que quelqu'un d'autre exécute quelque chose sur son ordre). Si le serment porte sur la véracité d'assertions relatives au passé ou au présent, le verbe est à un temps du passé, ou au présent, et il n'y a pas de contrainte sur la personne verbale.

Le nom de la divinité par laquelle on jure apparaît à l'accusatif, souvent précédé des interjections μά ou νή.

En discours indirect, la formule d'engagement est en dépendance de verbes signifiant « jurer » ou « promettre » ; elle apparaît alors sous la forme d'une proposition à l'infinitif introduite par la locution de serment ἢ μὴν ·

Τρίτη δ' ἡμέρα συνελθόντες πίστιν τ' ἔδομεν ἀλλήλοις ἢ μὴν σιωπήσεσθαι τὰ πραχθέντα, ... καὶ ὁμολόγησεν εἰς τὸν Πόντον μοι συμπλευσεῖσθαι κάκει τὸ χρυσίον ἀποδώσειν (Isocrate, *Trapézitique*, 19)

A notre rencontre du surlendemain, nous avons pris l'engagement réciproque de taire ce qui s'était passé, [...] et il promet qu'il partirait avec moi pour le Pont et me rendrait mon or là-bas.

Le temps de l'infinitif est le futur pour les engagements pour l'avenir, l'aoriste, parfois le présent, pour les serments sur la véracité d'un fait actuel ou passé :

... ἀπομόσας ἢ μὴν μὴ εἰδέναι ... (Platon, *Lois*, 937a)
... jurant qu'il ne sait pas...

Le texte énumérant une série d'engagements le plus célèbre de l'Antiquité est le serment d'Hippocrate (Littré 4, 228-232) ; il associe toutes les caractéristiques que nous venons de dégager [TEXTE 18.5].

3.1.4. Les séquences énumératives d'énoncés déclaratifs

Un énoncé déclaratif est l'acte de langage par excellence où « dire, c'est faire ».

3.1.4.1. La louange

Prières et hymnes contiennent, à côté des invocations et des demandes, des moments de louange à la divinité, tels que la formule χάρις σοι, ὦ δέσποινα « je te rends grâce, maîtresse », employée par Callirhoé. [Voir les textes de la leçon 10]

3.1.4.2. Imprécations et malédictions

Ce genre semble proche de la prière quand elle est formulation de souhaits. Dans les deux cas, c'est grâce à une puissance divine que le souhait pourra se réaliser ; mais alors que dans la prière, la divinité est l'interlocutrice, dans la malédiction, c'est la personne qu'on maudit qui est l'interlocuteur. C'est par sa formulation même que la malédiction maudit, c'est-à-dire qu'elle est censée provoquer tôt ou tard une intervention divine néfaste pour l'interlocuteur.

On constate ainsi une succession d'optatifs juxtaposés constituant autant d'imprécations dans une inscription funéraire retrouvée à Néocésarée [TEXTE 9.7] :

Τοῦτο μὲν πατρὸς οὐκοῦτο, μὲν γὰρ καρπὸν οὐκ ἔφοροι, μὲν πλοῦσιτο
θῆλασσα, μὲν γυναῖκες τῆκτοίεν κατὰ φύσιν, κακὸς δὲ κακὸς
οὐπλοῦσιτο...

Que, pour celui-ci, la patrie ne soit plus habitable, la terre ne porte plus de fruits, la mer ne soit pas navigable, les femmes n'enfantent plus selon la nature ; puisse-t-il, misérable, misérablement périr...

3.2. Les marqueurs linguistiques de la séquence énumérative

Ils sont divers et peu spécifiques pour la plupart.

3.2.1. Μὲν et δέ

Les énoncés correspondant aux procès successifs d'une énumération d'actions ou d'états sont le plus souvent articulés entre eux par la particule d'usage le plus courant : δέ. Et le premier de la série est introduit par la particule μὲν.

Certains pronoms s'associent fréquemment avec ces particules et mettent ainsi en rapport les ensembles qu'ils désignent : οἱ μὲν « les uns » ..., οἱ δέ « les autres »..., τινες δέ « et d'autres »...(cf. § 1.2.3.2).

Ils peuvent être reliés aussi par le coordonnant καί « et », parfois par le coordonnant ἢ « ou ».

3.2.2. Deux types de coordonnants pour organiser des niveaux différents

Les auteurs qui soignent leur expression veillent à utiliser le coordonnant καὶ et la particule δέ (parfois couplée avec μὲν) pour organiser des *niveaux différents* d'une hiérarchisation des éléments.

C'est par ce moyen que Xénophon a organisé sa définition de l'amitié qu'il propose dans le *Banquet* (8, 18) [TEXTE 18.6]. Xénophon distingue trois niveaux d'amitié : le plus courant, celui où l'on est heureux d'être ensemble, un second niveau plus exigeant où, lorsqu'on est ensemble, l'on s'intéresse au bien-être et aux succès de l'autre et où l'on s'afflige avec lui de ses soucis, et un troisième niveau, qui marque plus de perfection dans l'amitié et où, même en l'absence de l'ami, on s'inquiète pour lui. Il caractérise chacun de ces niveaux par plusieurs comportements qu'il associe par la particule δέ, et il coordonne les trois niveaux entre eux par καί.

3.2.3. L'asyndète

Mais il arrive aussi que les mots désignant les différents éléments d'une collection, ou les énoncés correspondant aux procès successifs d'une énumération d'actions, soient juxtaposés sans aucun connecteur. C'est ainsi que se présente la traduction en grec par Plutarque (*Vie de César*, 50, 3) du célèbre *veni, vidi, vici* de César :

ἦλθον, εἶδον, ἐνίκησα je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

L'asyndète se limite le plus souvent à une énumération de notions ou de procès à l'intérieur d'une même phrase. Il en va ainsi dans l'inventaire que fait Apollodore des épouses de Zeus et des enfants qui sont nés de ces unions [TEXTE 2.3] ; la série des épouses est organisée par les connecteurs μέν ..., δέ ..., δέ ..., la liste des enfants de chacune est énumérée en asyndète :

ἐκ μὲν οὖν Θέμιδος τῆς Οὐρανοῦ γεννᾷ θυγατέρας ὥρας, Εἰρήνην Εὐνομίαν Δίκην, /
μοίρας, Κλωθὰ Λάχεσιν Ἄτροπον, // ἐκ Διώνης δὲ Ἀφροδίτην, // ἐξ Εὐρυνόμης δὲ
τῆς Ὠκεανοῦ Χάριτας, Ἀγλαΐην Εὐφροσύνην Θάλειαν...
De Thémis, fille d'Ouranos, il a pour filles les Heures, Paix, Equité et Justice, les
Parques, Clotho, Lachésis et Atropos, d' Eurynomè fille d'Océan, les Grâces, Aglaué,
Euphrosunè et Thalia...

On lit une énumération de procès en asyndète qui récapitule les malheurs de Callirhoé dans une de ses prières à Aphrodite :

... Πικρὰς γὰρ μοι δεδυστήχεται. Τάθηκα, Πύζηκα,
λελπίσθευμαι, πύφευγα, πύπραμαι, δεδοπλευκα.
(Chariton, 3, 8, 9) [TEXTE 10.2]
Il m'est arrivé suffisamment de malheurs. Je suis morte, j'ai ressuscité, j'ai été enlevée
par des pirates, j'ai été exilée, j'ai été vendue, j'ai été esclave.

Mais l'asyndète peut être un principe organisateur pour une description-énumération plus étendue, comme dans l'énumération des monuments d'Athènes dans la deuxième partie de la description de cette ville par Héraclide [TEXTE 15.3] : voir § 3.1.1.5.2.

3.2.4. D'autres connecteurs additifs plus insistants

Peuvent aussi être employés : καί « aussi », ἔτι (δέ) « encore », πρὸς δὲ « en outre », πρὸς δὲ τούτοις « outre cela », μᾶλλον δέ « de plus », μάλιστα « surtout », καὶ ἄλλως « et en outre, et d'ailleurs », καὶ μὴν καὶ « et assurément aussi »... On les trouve dans les textes qu'il s'agit de hiérarchiser fortement en mettant en valeur leur structure énumérative dominante.

3.2.5. Connecteurs spatiaux

Des connecteurs qui marquent une organisation **spatiale** sont à leur place non seulement dans une description de lieu mais aussi dans une description d'objets bidimensionnels ou tridimensionnels dont on détaille les différentes parties.

- ἄνω « en haut » « dessus », κάτω « en bas » « dessous », ἄνωθεν « d'en haut », κάτωθεν « d'en bas »
- πέραν « au-delà », ἐντός, εἴσω « en deçà »
- ἐν δεξιᾷ « à droite », ἐκ δεξιᾶς « en venant de droite », εἰς δεξιὰ « vers la droite », ἐν ἀριστερᾷ « à gauche », εἰς ἀριστεράν « vers la gauche », ἐξ ἀριστερᾶς « en venant de gauche ».

3.2.6. Connecteurs temporels

Des connecteurs qui organisent une succession temporelle peuvent s'employer dans une énumération qui concerne des faits qui se succèdent chronologiquement : relations d'événements, description de processus... Voici les plus usuels : τὸ πρῶτον « d'abord », (τὴν) ἄρχην « au début », εἶτα, ἔπειτα « puis », « ensuite », (τὸ) πέρασ, τὸ τέλος, τέλος δέ « enfin », τελευταῖον « finalement ». L'indication de la simultanéité de deux événements se marque par ἅμα « en même temps que » (ἅμα καὶ Α καὶ Β), celle de la succession immédiate de deux événements par αὐτοῦ, αὐτόθεν « aussitôt, au même moment ».

3.2.7. Connecteurs numériques

Les différents éléments d'une série peuvent constituer une liste organisée par des formes numérales ordinales ; les éléments sont alors rangés par rang. On peut trouver des séries :

- d'adjectifs numériques ordinaux :
πρότερος « premier », δεύτερος « deuxième », τρίτος « troisième » ... δέκατος « dixième »,
- d'adverbes qui en dérivent :
τὸ πρῶτον « en premier », δεύτερον « deuxièmement », τρίτον « troisièmement », τέταρτον « quatrièmement », πέμπτον « cinquièmement » ... (voir le portrait du bon démocrate selon Eschine, *C. Ctésiphon* 169-170 [TEXTE 12.1]).

3.2.8. Certains types de verbes sont propres aux énumérations.

Dans l'énumération d'objets, les verbes sont souvent des prédicats d'existence. Le verbe ἔστι « il y a » est le plus usuel ; dans ce cas, il se place souvent en tête de phrase et il est alors accentué sur la première syllabe.

Dans une description géographique, les verbes les plus fréquents indiquent la localisation (κεῖσθαι « s'étendre », ἐνεῖναι « être dans »), la distance (ἀπέχειν « être éloigné de »), l'écoulement d'un cours d'eau (ρεῖν « s'écouler », ἐκδιδόναι εἰς « se jeter dans ») ; souvent ils se placent en tête de phrase. Voir la description des fleuves de l'Attique par Strabon [TEXTE 15.5].

Chapitre 4. La séquence narrative

Nous allons examiner successivement la définition d'un récit par rapport à n'importe quelle relation d'événements (§4.1), puis divers aspects de la structuration d'un récit (§ 4.2 et 4.3) et

de sa mise en discours (§ 4.4), et enfin les principales marques linguistiques que l'on observe dans une séquence narrative (§ 4.5).

4.1. Récit ou relation d'actions ?

4.1.1. Définition d'une séquence de récit

Toute relation d'actions ou d'événements successifs concernant une même personne n'est pas un récit. Pour qu'on puisse parler d'un récit, il faut qu'il y ait un personnage qui, dans une situation donnée, éprouve le désir de réaliser quelque chose qui modifiera cette situation (il lui manque quelque chose et il part en quête de cet objet, il est en danger et il cherche comment s'y soustraire...); le cœur du récit est constitué par la succession de ses actes et des événements qui en découlent ; vers la fin du récit survient un dernier événement qui conduit à la réussite (ou à l'échec) dans la réalisation de son désir. L'ensemble de ces étapes constitue une séquence de récit.

C'est ce que l'on observe dans l'intrigue du *Dyscolos* de Ménandre (voir le résumé proposé par Aristophane le grammairien [TEXTE 4.5]). Sostratos rencontre par hasard une jeune fille à la campagne et en tombe amoureux. Il la demande en mariage à son père. Celui-ci, qui est un vieil homme bourru qui fuit la société des hommes, oppose un refus sans réplique. Sostratos cherche alors un allié, le demi-frère de la jeune fille, et il le persuade de l'aider. A ce moment-là, le père tombe dans le puits et Sostratos a le privilège de le sauver. Cet acte de dévouement rend le père favorable au mariage.

4.1.2. Chroniques et annales

À l'opposé, la relation d'un flux d'actions ou d'événements qui n'est pas mis en branle par un héros désireux de le réaliser est une *énumération* d'un type particulier, une chronique, dont le principe d'énumération est l'ordre de succession temporelle des événements (*ho chronos* : le temps). Un cas particulier de chronique historique est constitué par les annales (chronique organisée par années successives).

« Les histoires doivent être agencées en forme de drame, autour d'une action humaine, formant un tout et menée jusqu'à son terme, avec un commencement, un milieu et une fin, pour que, semblables à un être vivant un et qui forme un tout, elles procurent le plaisir qui leur est propre. Leur structure ne doit pas être semblable à celle des chroniques, qui sont nécessairement l'exposé, non d'une action une, mais d'une période unique avec les événements qui se sont alors produits, affectant un seul ou plusieurs hommes et entretenant les uns avec les autres des relations fortuites ; car c'est dans la même période qu'eurent lieu la bataille navale de Salamine et la bataille des Carthaginois en Sicile, qui ne tendaient en rien vers le même terme ; et il se peut, de même, que dans des périodes consécutives se produisent l'un après l'autre deux événements qui n'aboutissent en rien à un terme un. » (Aristote, *Poétique*, 59a17-21)

Chronique et narration peuvent cependant constituer des séquences successives d'un même texte. Ainsi, le début du texte sur les enfants de Cronos [TEXTE 2.1] est une chronique généalogique, qui est suivie d'une séquence narrative : Rhéa a voulu soustraire le petit Zeus à l'appétit destructeur de Cronos, elle a conçu un projet pour cela, elle l'a exécuté et sa ruse a réussi.

4.1.3. Campagnes militaires et batailles : quel statut ?

La relation d'une campagne militaire, ou d'une bataille, est-elle ou non un récit ? Les deux thèses ont été soutenues, et en fait, cela dépend du point de vue de l'historien qui les relate. En général, l'État qui déclare une guerre a ses raisons de le faire (désir de domination, de libération politique ou économique, de revanche...) ; le chef militaire qui engage une bataille a le désir de la gagner et a conçu une stratégie pour cela. Si l'historien met en valeur ces intentions, et si le processus arrive à son terme (succès ou échec), on peut parler de récit ; s'il n'y a qu'un inventaire des faits, c'est une chronique. L'invasion de Platées, telle que la raconte Elien, est un récit [TEXTE 13.1] ; en voici le résumé :

Les habitants de Platées vivaient tranquilles quand leur ville est envahie par une armée Thébaine. Parmi les Platéens, les uns négocient pendant que les autres préparent la résistance. Soudain, ils sortent en groupe dans les rues et improvisent des barricades pour bloquer leurs agresseurs ; et tous les attaquent, y compris les femmes et les esclaves. Les envahisseurs sont acculés, et finalement anéantis.

On voit clairement le projet des habitants de reconquérir leur liberté, les étapes de la réalisation de ce projet, et sa réussite finale.

4.2. Concepts importants pour l'analyse d'une séquence de récit

Deux notions de l'analyse narratologique sont d'une grande importance pour comprendre comment un récit s'organise et pouvoir, de ce fait, en repérer les étapes, celle de la progression de tout récit en cinq étapes et celle des actants du récit.

4.2.1. Construction d'une séquence de récit

La construction d'une séquence de récit peut être théorisée en cinq étapes :

- situation initiale [Ei]
- déclencheur 1 : transformation [Tr]
- dynamique des actions [Dy]
- déclencheur 2 : résolution [Ré]
- état final [Ef]

Le récit du meurtre d'Alexandre de Phères, qu'il soit raconté par Xénophon ou par Conon [TEXTES 13.3 et 4], présente ces cinq étapes :

- exposé des rapports familiaux de ce tyran avec son épouse et ses beaux-frères (Ei) ;
- décision de l'assassinat (Tr) ; scène de l'assassinat (Dy) ; la reine obtient des fidèles du

tyran qu'ils lui confient le pouvoir (Ré) ; elle installe son frère au pouvoir et règne dans l'ombre (Ef).

Le résumé de l'invasion de Platées que nous venons de faire se laisse facilement décomposer de la même façon.

Ei : les habitants de Platées vivaient tranquilles.
Tr : leur ville est envahie par une armée Thébaine.
Dy : négociation et préparatifs de résistance.
Ré : attaque.
Ef : les envahisseurs sont anéantis.

L'intrigue du *Dyscolos* [TEXTE 4.5] est un peu plus complexe puisqu'il y a deux séquences qui s'enchaînent, la fin de la première servant d'étape initiale à la seconde :

Ei1 : Sostratos rencontre une jeune fille.
Tr1 : il en tombe amoureux.
Dy 1 : il la demande en mariage à son père.
Ré1 = Ei2 : refus du père.
Dy2 : recherche d'un allié et de nouveaux moyens.
Ré2 : après que Sostratos a sauvé le père qui était tombé dans le puits, celui-ci s'adoucit.
Ef1-2 : le père consent au mariage.

4.2.2. Les rôles actantiels

Les personnages d'un récit entretiennent des rapports qui relèvent des six **rôles** suivants : **sujet, objet, destinataire, adjuvant, opposant**. Le « destinataire » est la personne qui donne au « sujet » une mission, celle d'obtenir un « objet » pour un « destinataire ». Chacun de ces quatre rôles actantiels est tenu par un ou plusieurs personnages (ou choses, ou entités) du récit ; un même personnage peut tenir plusieurs rôles actantiels, simultanément ou successivement. La quête du héros est facilitée par des « adjuvants » et contrariée par des « opposants » (eux aussi personnages, ou choses, ou entités).

Dans le récit du meurtre d'Alexandre de Phères [TEXTE 13.3], la plupart de ces rôles apparaissent.

La reine est seulement l'instigatrice du crime (destinateur) et ce sont ses frères qui en sont les acteurs (sujet) ; elle en est le destinataire principal ; les gardes, qui sont au début des opposants potentiels, deviennent des adjuvants.

Dans le récit de la naissance de Zeus [TEXTE 2.1], il en va de même :

Rhèa veut sauver son fils de l'anéantissement (elle est le destinataire et Zeus le destinataire ; agissant elle-même, elle est aussi le sujet) ; Cronos est le principal opposant, les Courètes, les nymphes et Amalthée sont les adjuvants de Rhèa.

Dans le récit de la lutte d'Héraclès contre le lion de Némée [TEXTE 6.1], les rôles de destinataire et de destinataire correspondent au personnage d'Eurysthée et celui de sujet au personnage d'Héraclès.

4.3. La combinatoire des séquences de récit

Un récit est rarement formé d'une seule séquence; il y en a en général plusieurs. Les séquences peuvent s'enchaîner bout-à-bout, ou avoir lieu simultanément, ou s'entrelacer, ou s'emboîter les unes dans les autres (§ 4.3.1). Les acteurs de chaque rôle peuvent être des personnages différents pour chaque séquence de récit. Une séquence de récit peut aussi s'enchâsser dans une séquence d'un autre type (§4.3.2).

4.3.1. Types de succession des séquences

Il y a trois types principaux :

4.3.1.1. L'enchaînement

Les séquences successives du récit de la quête d'un héros ne sont pas interchangeables mais suivent un ordre imposé. Elles se distinguent en effet par leurs conséquences : au cours de la ou des premières séquences, celles des épreuves qualifiantes, le héros acquiert un ou des « adjuvants » ; la ou les séquences suivantes, celles des épreuves principales, consistent à acquérir l'« objet » ; la dernière séquence, celle de l'épreuve glorifiante, met le héros à même de se débarrasser de ses « opposants » et de faire reconnaître ses mérites par le « destinataire ».

4.3.1.2. L'emboîtement

Dans la fable du voleur et de l'aubergiste [TEXTE 7.1], le début du texte expose l'arrivée d'un voleur dans une auberge ; son premier objectif est de dérober quelque chose à l'aubergiste (Ei), et la fin du récit (Ef) relate le succès de ce projet. L'entre-deux (Dy) est le récit de la poursuite d'un autre objectif que la ruse a inspiré au voleur pour parvenir à ses fins : faire peur à l'aubergiste en se faisant passer pour un loup-garou ; puisque le projet du héros est autre, il s'agit d'une autre séquence, enchâssée dans la première. Le récit présente la réalisation de ce scénario sans expliquer au préalable que c'est une ruse (cette seconde séquence n'a donc pas d'état initial explicite) : le voleur bâille et hurle comme un loup, puis raconte, après un premier hurlement, qu'au troisième il deviendra un loup mangeur d'hommes ; il hurle une seconde fois, l'aubergiste trop crédule veut se mettre à l'abri avant la métamorphose, mais le voleur le retient par son manteau et il le lui abandonne pour s'enfuir. La ruse du voleur a réussi (cet état final de la séquence enchâssée est en même temps l'état final de la séquence principale).

4.3.1.3. L'entrelacement

Cet entrelacement se produit lorsqu'il y a plusieurs séquences de récit dont les héros sont des personnages différents : chacun poursuit sa propre quête, mais il y a des interférences, l'un des deux héros jouant dans le parcours de l'autre un autre rôle (destinateur, destinataire,

adjuvant...). Dans un roman d'amour où le héros et l'héroïne sont séparés, chacun devient l'objet – et le destinataire – de la quête de l'autre, et dans certaines circonstances, son adjuvant ou même son opposant (involontaire) : c'est l'art du romancier de ménager ces péripéties en entrelaçant les deux trames.

4.3.2. Possibilité d'enchâssement dans un autre type de séquence

4.3.2.1. La morale du récit

Dans une *fable*, le récit est en général suivi (ou précédé) d'une morale explicite. Celle-ci est l'aboutissement du récit, qui n'en est que l'illustration. Le récit est donc une sous-partie d'un texte d'un autre type : il constitue la justification de la maxime morale.

Dans les autres genres de récits, le sens de l'histoire n'est pas en général explicite, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas une évaluation implicite : au lecteur de la dégager de la causalité narrative. Par exemple, tout texte qui relate le meurtre d'un tyran renvoie, pour les Grecs, à l'idée que le tyran, à cause de son *hubris*, ce sentiment que sa puissance lui permet de passer outre à toutes les lois humaines et divines, est – paradoxalement – toujours en danger, et surtout parmi ses proches.

4.3.2.2. Dans une conversation

Au sein d'un texte narratif, lors d'une conversation, un personnage peut lui-même raconter un récit : c'est le cas d'Ulysse qui, chez Alcinoos, raconte le début de son voyage de retour au sein d'un récit (du narrateur principal) qui commence à son départ de chez Calypso.

Dans les tragédies, les événements qui se passent en dehors de la scène font l'objet de récits faits par un messager.

4.3.2.3. Dans d'autres types de séquences

On peut avoir une narration incluse dans une séquence d'un autre type :

- un plaidoyer d'accusation ou de défense a généralement pour première partie une narration où le plaideur raconte sa version des événements. Un discours politique suppose aussi des séquences de narration des faits qui sont ensuite commentés.

- dans un texte philosophique ou judiciaire, une narration peut servir d'exemple pour illustrer un point de vue moral. Ainsi le récit du sauvetage de leurs parents par les deux jeunes gens lors de l'éruption de l'Etna se trouve dans un plaidoyer dont l'auteur, Lycurgue, a voulu donner un exemple de piété filiale [TEXTE 13.5 et 6].

4.3.3. Possibilité d'enchâssement d'autres types de séquence

Non seulement la narration est accueillante à d'autres types de séquences discursives, mais elles sont nécessaires à sa progression.

4.3.3.1. Des séquences explicatives

L'apparition de séquences explicatives plus ou moins détaillées est un phénomène courant pour expliciter les motivations des protagonistes ou les forces opposées en jeu. Toutes les expressions de causalité et de finalité recensées au § 2.2 trouvent leur place dans ces séquences explicatives incidentes.

4.3.3.2. Des séquences descriptives

Elles permettent de situer le cadre des actions des protagonistes, de faire leur portrait physique ou moral, de présenter certains objets qui sont importants dans leur cadre de vie ou dans la réalisation de leur quête.

Ainsi, dans l'*Odyssée* (23, 188-201), la description par Ulysse de la création de son lit conjugal est fonctionnelle dans le récit d'Ulysse à plusieurs titres [TEXTE 17.5]. Ulysse a créé ce lit tout seul, sans aucun témoin qui aurait pu informer un imposteur ; seule Pénélope sait que ce lit est enraciné dans le sol. La connaissance de ce savoir permet à Ulysse de s'authentifier comme son époux. D'autre part, symboliquement, la destinée d'Ulysse est enracinée à Ithaque : il a refusé l'immortalité auprès de la nymphe Calypso pour réaliser son destin d'homme à Ithaque près de Pénélope et de Télémaque.

4.3.3.3. L'apparition de dialogues

C'est un changement de mode énonciatif qui correspond à une théâtralisation de la fiction.

4.4. La mise en discours d'un récit

Le schéma abstrait d'un récit (définition des cinq étapes obligées et répartition des rôles actantiels) peut donner lieu à plusieurs réalisations narratives différemment organisées.

4.4.1. La distinction entre fiction et narration

La fiction, c'est la trame abstraite de l'histoire, ce que nous avons appelé récit jusqu'ici. La narration, c'est une mise en forme discursive d'une fiction.

4.4.1.1. Ordre de la narration et ordre de la fiction

La narration peut ne pas coïncider avec la fiction dans l'ordre d'exposition des faits : l'exemple célèbre entre tous est l'*Odyssée*. Dans ce poème homérique, dont la fiction est le récit du retour d'Ulysse de Troie à Ithaque après la guerre de Troie, la narration commence au milieu de la trame fictionnelle, lorsqu'Ulysse se trouve chez Calypso, et ce n'est que plus tard qu'Ulysse raconte ses aventures précédentes.

Il est important de bien repérer ces décrochages temporels : retours en arrière (analepses) ou annonces d'événements à venir (prolepses) assurées par des menaces, des prophéties, des rêves envoyés par les dieux...

4.4.1.2. L'intrigue d'une œuvre théâtrale est une fiction

Une fiction peut avoir d'autres mises en forme discursives que la narration. Ainsi la trame d'une tragédie et d'une comédie, bien que ce soient des textes dialogués, est une séquence de récit. C'est pourquoi le résumé d'une tragédie ou d'une comédie prend la forme d'une narration. Nous l'avons déjà vu à propos du résumé du *Dyscolos* de Ménandre (§2.1). Le résumé des *Sept contre Thèbes* [TEXTE 5.2] se prête à la même démonstration :

Ei : Polynice est privé par son frère de ses droits à régner sur Thèbes et il doit s'exiler.
Tr : il épouse la fille du roi d'Argos et persuade son beau-père de l'aider à reprendre le pouvoir.
Dy : campagne militaire
Ré : les Argiens sont battus
Ef : Polynice est tué par son frère.

Parfois, les présentations de tragédies que nous ont laissées les savants de l'Antiquité sont plus complexes. Ainsi, celle de l'*Antigone* de Sophocle [TEXTE 5.3] n'est une séquence de récit que dans sa seconde moitié :

Ei : Antigone ensevelit son frère Polynice bien qu'il soit un ennemi de sa cité.
Tr : elle est surprise en flagrant délit.
Dy : le roi décide de la punir.
Ré : il la fait enfermer vivante dans un tombeau souterrain.
Ef : son fiancé Hémon, le fils du roi, se tue de désespoir ; et la mère de celui-ci se suicide aussi à cause de la mort de son fils.

Le début de la présentation (séquence énumérative) donne diverses informations sur la mise en scène théâtrale : lieu (Thèbes), composition du chœur, le personnage qui a charge de dire le prologue, le lieu représenté (le parvis du palais) ; puis une deuxième phrase énumère les principaux épisodes représentés.

4.4.2. Des principes esthétiques dans la composition de la narration

Il est rare que l'écriture d'une narration littéraire soit vraiment linéaire, sans souci d'établir des échos entre certaines de ses parties. On observe souvent les formes suivantes d'échos :

- la composition en anneau : la narration de la situation initiale et celle de la situation finale d'une séquence se ressemblent, soit par des thèmes ou des événements récurrents, soit par un procédé d'écriture rhétorique ou poétique répété ;
- la composition en diptyque : les épisodes sont parallèles autour d'un épisode central (a b c x c' b' a') ;
- la « mise en abyme » : en un ou plusieurs points de la narration, il y a des passages qui sont des « miroirs » de l'ensemble - ou d'une partie - de l'œuvre ;
- la composition symphonique : entrelacement des lignes narratives des différents personnages, ou mélange de thèmes et de motifs récurrents, pour créer une sorte de tissage textuel.

4.5. Les principales marques linguistiques d'une séquence narrative

La séquence narrative n'a pas de marques spécifiques qui la distinguent de la chronique ou d'autres types d'énumérations d'événements, mais elle fait souvent un usage particulier des marques qu'elle partage avec d'autres types de séquences textuelles.

4.5.1. Des marques fréquentes mais qui ne sont pas pour autant spécifiques

Il n'y a pas de marque linguistique spécifique pour identifier une narration comme telle : les marques linguistiques les plus fréquentes de la narration sont communes à tous les textes qui relatent une succession de faits (aussi bien une chronique qu'une recette pour réaliser un objet ou faire arriver quelque chose). Ces marques sont les suivantes :

4.5.1.1. Une prédominance des verbes d'action

Un récit privilégiant les actions des personnages, les verbes d'action prédominent, et il n'y a que peu ou pas de verbes d'état (ceux-ci signalent le plus souvent le passage à une séquence descriptive).

4.5.1.2. L'emploi des temps du passé de l'indicatif

Les verbes d'action sont le plus souvent aux temps du passé de l'indicatif, avec alternance temporelle entre l'imparfait et l'aoriste.

Une relation d'événements passés se fait ordinairement à l'indicatif *imparfait*, pour les événements envisagés dans leur déroulement (continuité d'un procès en cours d'évolution), et

à l'indicatif *aoriste*, pour les événements considérés d'un simple point de vue factuel (voir MORPHO, §8.5). Il faut toutefois faire attention que ces temps peuvent aussi parfois avoir d'autres valeurs. La plupart de ces valeurs ne sont pas à leur place dans un pur récit, mais on peut y trouver des imparfaits exprimant la répétition d'une action et l'effort.

4.5.1.3. Une organisation hiérarchisée des propositions rapportant les événements

Il est rare de lire une narration formée uniquement d'une suite de propositions de même niveau syntaxique. Le plus souvent, les événements que le narrateur considère comme secondaires mais néanmoins importants pour contextualiser les actions principales sont exprimés dans des subordinées de temps ou de lieu (SYNT, §5.2.1.1. et 5.2.1.2), ou des subordinées relatives (SYNT, §5.3.1). Quant aux circonstances immédiates et particulières associées aux actions principales, elles sont exprimées par des verbes au participe.

4.5.1.4. Des groupes nominaux compléments de lieu et compléments de temps

Ils définissent d'une part le cadre (ou les cadres successifs) où se déroulent les événements, et d'autre part les déplacements dans l'espace ainsi que la succession des moments.

- Les GN compléments de lieu (voir SYNT §3.2.1.1)
- Les GN compléments de temps (voir SYNT §3.2.1.2).

4.5.1.5. Des adverbes temporels qui permettent une datation relative des événements.

Ils balisent la succession des événements qui sont relatés en les organisant par petits ensembles.

- Simple indication de succession : τὸ πρῶτον « d'abord », εἶτα, ἔπειτα « puis », « ensuite », (τὸ) πέρας, τὸ τέλος, τέλος δέ « enfin », τελευταῖον « finalement ».
- Les adverbes de datation ou certains groupes nominaux compléments de temps repèrent le procès par rapport à un autre moment du récit (chronologie relative) :
 - coïncidence avec le repère : τότε « alors », ἅμα « en même temps »
 - coïncidence des laps de temps où se trouve le repère : τῆνικαῦτα « à ce moment-là »
 - antériorité par rapport au repère : ἡ προτεραία « la veille », πρότερον « auparavant »
 - postériorité par rapport au repère : ὕστερον « plus tard », ἡ ὑστεραία « le lendemain », ἐξῆς « ensuite », διὰ χρόνου « après une longue période ».

- D'autres adverbess signifiant « aussitôt » (αὐτίκα, παραντίκα, παραχρήμα, εὐθύς) marquent ou soulignent la succession quasi-simultanée du procès avec le repère, quel que soit le temps du verbe :

- dans le présent :

Εὐθύς γὰρ ἀποπήγνυσι (Ar., Gren. 126) car tout de suite il fige,
Εὐθύς... βοᾷς. (Gren. 859) aussitôt tu cries ;

- dans le futur :

Εὐθύς γὰρ ... ἤξεις (Gren. 137) tout de suite tu arriveras,
Δείξω δ' αὐτίκα (Gren. 1204) je vais le montrer tout de suite.

- dans le passé :

Εὐθύς ἀνεπηδήσαμεν· (Gren. 566) nous bondîmes aussitôt.

- L'adverbe μεταξύ « dans l'intervalle » situe un procès par rapport aux deux bornes d'une durée, ou à deux repères.

4.5.1.6. Des adverbess temporels qui permettent une datation des événements par rapport au moment de l'énonciation.

Ces adverbess de datation *déictiques* repèrent le procès par rapport au moment de l'énonciation, tandis que les adverbess de datation de la chronologie relative repèrent le procès par rapport à un autre moment du récit :

Datation déictique (par rapport au moment de l'énonciation)			Datation relative (par rapport à un repère)		
coïncidence avec le moment de l'énonciation	νῦν, νυνί, ἄρτι	maintenant, à l'instant	coïncidence avec le repère	τότε	alors
coïncidence avec le laps de temps où se trouve le moment de l'énonciation	τήμερον	aujourd'hui	coïncidence des laps de temps où se trouve le repère	τηνικαῦτα	à ce moment-là
antériorité par rapport au moment de l'énonciation	νεωστί ἐχθές πρώην πάλαι	récemment hier avant-hier autrefois	antériorité par rapport au repère	ἡ προτεραία πρότερον	la veille auparavant
postériorité par rapport au moment	αὔριον	demain	postériorité par rapport	ἰσπερον □	plus tard le

de l'énonciation			au repère	ἄστερα ἄξῃς	lendemain ensuite
------------------	--	--	-----------	----------------	----------------------

4.5.1.7. Des expressions temporelles exprimant que l'action se répète

Une série d'adverbes expriment divers aspects de la *périodicité* :

ἀεί « constamment », « toujours », ἐνίοτε « parfois », ἄλλοτε « une autre fois », ἐκάστοτε chaque fois », πολλάκις « souvent », ἐπτάκις « sept fois », οὔποτε, οὐδέποτε « ne ... jamais ».

Certains groupes nominaux compléments de temps expriment aussi la distributivité. Le plus usuel est introduit par la préposition κατά (+ acc.) : καθ' ἡμέραν « chaque jour ».

On marque la répétition d'un procès duratif par la préposition παρά suivie d'un groupe nominal à l'accusatif contenant le déterminant ἕκαστος :

... κινδυνεύων ἀεὶ παρ' ἐκάστην ἡμέραν ἀπολέσθαι·
(Xénophon, *Helléniques*, 1, 4, 15)

... courant des risques continuellement *au long de chaque journée*.

On marque la périodicité d'un procès momentané par le génitif partitif (le groupe nominal a toujours un article défini):

... προσέφερε πενήκοντα τάλαντα τοῦ ἐνιαυτοῦ
(Thucydide, 1, 138, 5)

... il rapportait cinquante talents *l'an*.

4.5.1.8. Une grande abondance d'anaphores pronominales et de sujets zéro

Voir §1.2.

4.5.2. Dans la narration, certains de ces marqueurs ont des usages particuliers

4.5.2.1. Les connecteurs organisateurs temporels

On les observe souvent aux charnières entre les différentes parties du récit. Ils soulignent ces charnières :

- l'adverbe ποτε « un jour », s'il est associé à des imparfaits, est typique du début de l'Etat initial; associé à un aoriste, il inaugure la Transformation ou la Résolution ;
- l'adverbe τότε « alors » fait souvent partie de l'énoncé qui lance la dynamique du processus de réalisation du projet du sujet ;

- l'adverbe ἔπειτα « puis, ensuite » souligne différentes étapes dans la progression de la Dynamique des événements ;
- l'adverbe ἐξαίφνης « soudain » est souvent lié aux événements qui perturbent la situation, d'où son emploi privilégié dans la Transformation ou la Résolution ;
- il va de soi que τέλος δέ « enfin » ouvre habituellement le dernier épisode d'une séquence narrative.

Certains de ces connecteurs, employés en position-charnière, assurent une fonction de synthèse des événements déjà réalisés (μετὰ ταῦτα « après cela », ἐπὶ τούτοις « sur ce »), d'autres une fonction de relance (τότε « alors », αὐτίκα « aussitôt »).

4.5.2.2. Les temps verbaux du passé : l'imparfait et l'aoriste

Une relation d'événements passés se fait ordinairement à l'indicatif *imparfait*, pour les événements envisagés dans leur déroulement (continuité d'un procès en cours d'évolution), et à l'indicatif *aoriste*, pour les événements considérés d'un simple point de vue factuel. De ce fait, dans un récit, pour rapporter les événements que l'auteur veut situer en toile de fond (situation initiale, détails descriptifs, événements d'arrière-plan), ce sont des verbes à l'imparfait qui sont employés, tandis que, pour les séries d'événements dont l'auteur présente le déroulement au premier plan, ce sont les verbes à l'aoriste qui sont employés le plus souvent, mais aussi des verbes à l'imparfait dès que l'événement est présenté comme un procès durable ou évolutif.

Il faut prendre garde que les imparfaits grecs ne se traduisent pas toujours par des imparfaits français. Ainsi, dans le récit que fait Apollodore du combat d'Héraclès contre le lion de Némée [TEXTE 6.1], certains imparfaits (ἔδιωκε, ligne 6, et ἐκέλευε, ligne 40) soulignent le caractère durable de l'action, là où le français emploierait plutôt le passé simple pour insérer l'action dans une série d'événements successifs.

4.5.2.3. Le présent de narration

Certains verbes relatant des actions de premier plan peuvent apparaître au présent de narration, même au milieu d'une série de verbes aux temps du passé. Le présent de narration permet de leur donner plus de *relief*, à cause de la valeur actuelle du temps présent, et parce que le décrochage temporel par rapport au récit au passé crée une *rupture*, et met le verbe au présent en saillance.

Sa présence est l'indice d'une narration soignée, dont l'auteur recherche des effets. Ainsi, dans le récit du meurtre du tyran de Thessalie tel que le fait Xénophon [TEXTE 13.1], les verbes au présent apparaissent sur fond d'imparfaits et d'aoristes pour les actions essentielles : la femme du tyran renvoie les gardes, ses frères tuent le tyran, la princesse persuade les chefs de l'armée d'accepter la situation et elle reçoit le pouvoir. Dans le récit de Parthénios consacré à Anthippe [TEXTE 17.2], le premier verbe au présent apparaît pour signaler que le jeune homme persuade la jeune fille de s'unir à lui (point de départ indispensable de l'intrigue), puis pour les événements dramatiques de la fin du récit, lorsque le fils du roi blesse la jeune fille avec son javelot en croyant frapper une panthère dans l'obscurité du taillis, puis lorsqu'il se tue en tombant dans un précipice

Chapitre 5. La séquence argumentative

5.1. Types d'argumentation et 'genres argumentatifs'

On regroupe sous ce terme les séquences textuelles qui, en organisant des données diverses, amènent à une conclusion. On distingue deux types principaux : l'*inférence*, qui repose exclusivement sur des relations logiques, et dont les éléments et l'organisation d'ensemble peuvent s'évaluer en termes de « vrai » et « faux » ; l'*argumentation*, où le locuteur étaye la conclusion qu'il veut imposer (et qui peut être fausse) avec divers arguments plus ou moins forts et que son interlocuteur peut juger plus ou moins pertinents.

L'argumentation s'est développée en Grèce avec la délibération politique, et avec le nécessaire conflit des thèses en présence entre plaignants dans les tribunaux. Le raisonnement argumenté a toute son importance dès les premiers textes scientifiques, historiques et philosophiques (corpus hippocratique, préface des histoires d'Hérodote, fragments de Démocrite). L'argumentation apparaît fréquemment dans les joutes verbales des personnages de tragédie. Elle occupe une place non négligeable dans l'oraison funèbre aux soldats morts pour la patrie (cérémonie annuelle à Athènes), l'éloge d'un chef politique (Isocrate, *Evagoras*, Xénophon, *Agésilas*), les essais (Isocrate, *Panégyrique d'Athènes*).

5.2. L'inférence

Elle a la rigueur parfaite du syllogisme. C'est la seule séquence argumentative pure.

« Le *syllogisme* est un raisonnement dans lequel certaines prémisses étant posées, une proposition nouvelle en résulte nécessairement par le seul fait de ces données » (Aristote, *Premiers Analytiques*, 24b, 18-20).

Voici un syllogisme célèbre :

Données : tous les hommes sont mortels ; Socrate est un homme

Conclusion : donc Socrate est mortel.

Non seulement ses éléments mais aussi l'organisation d'ensemble s'évaluent en termes de « vrai » et « faux ». Chacune des données peut être vraie mais l'ensemble faux parce que certaines règles dans la construction des implications doivent être respectées. Les penseurs

grecs avaient repéré que certains syllogismes étaient faux et Aristote a fait dans la *Logique* une première théorisation des règles d'implication.

Par exemple on peut faire des inférences du général au particulier, mais pas du particulier au général, ni du particulier au particulier. Les données : « Socrate est un homme ; Socrate est sage » n'impliquent pas la conclusion « tous les hommes sont sages »

On peut faire des inférences sur des propriétés d'un objet mais pas sur une absence de propriété :

Εἰ τι οὐκ ἄπαραλες, τόπτο πχεις· κῶρατα δὲ οὐκ ἄπαραλες ·
κῶρατα ἴρα πχεις.

(Diogène Laërce, *Vies*, 7, 187)

Si tu n'as pas perdu quelque chose, tu l'as ; or tu n'as pas perdu de cornes ; donc tu as des cornes.

L'implication peut être :

- **inéluçtable** ($A \rightarrow B$)

Elle est alors toujours vraie.

Exemple d'implication *inéluçtable* :

X. est un homme, *donc/en conséquence* X. va mourir (« vrai »)

X va mourir parce qu'il est un homme

Une implication inéluçtable ne laisse pas nécessairement renverser ses deux termes :

X. va mourir, donc X. est un homme (« faux ») ;

X. va mourir, donc X. est un être périssable (homme, animal, végétal...) (« vrai »)

- **exclusive/réciproque** ($A \rightarrow B$ ET $B \rightarrow A$) : *pas A sans B*

Exemple d'implication *exclusive* (pas A sans B) :

Le proverbe *Pas de fumée sans feu* impose une vision du monde où les deux propositions suivantes sont vraies :

- Il y a une fumée là-bas ; il y a donc un feu.

- Il y a un feu, il y a donc une fumée.

Un exemple d'implication faussement exclusive est donné par le syllogisme faux à propos des autels et des dieux :

Εἰ γῶρ εἶσσι βωμοῖ, εἶσσι καὶ θεοῖ· ἄλλο μὲν εἶσι βωμοῖ ·
εἶσσι ἴρα καὶ θεοῖ.

(Lucien, *Jupiter tragédien* 51)

S'il y a des autels, il y a aussi des dieux ; mais de fait il y a des autels ; donc il y a aussi des dieux.

Les dieux étant tout-puissants par définition, il est logique qu'il y ait des autels pour les honorer, mais l'existence d'autels n'implique que *la foi* en l'existence des dieux et pas nécessairement leur existence.

- *nécessaire* ($A \rightarrow B$ ET non $A \rightarrow$ non B)

Elle correspond aux types de phrases « A de sorte que B » ou « à condition que A, alors B », « pourvu que A, alors B ».

Πνετπγχανον τπφορις ... πδατος πλπρεσιν πς μπ δπνασθαι
διαβαπνειν πνευ γεφυρπν

(Xénophon, *Anabase*, 2, 3, 1)

Ils rencontrèrent des fossés pleins d'eau, de sorte qu'il n'était pas possible de traverser sans ponts.

Attention : « A pour que B » est une implication envisagée, une intention (= « parce que x veut que B ») ; elle n'est pas *nécessaire*.

5.3. L'argumentation

Il y a toujours *au moins deux points de vue différents* sur des faits réels en faveur desquels on peut argumenter. L'un des points de vue est soutenu par le locuteur, l'autre peut rester implicite, ou être présenté et réfuté explicitement. Il s'agit de *persuader* l'interlocuteur, pas nécessairement de dire vrai.

L'argumentation peut se vouloir raisonnée, ou subjective, ou polémique.

Même en se plaçant dans le domaine du vrai et du faux, le locuteur peut vouloir démontrer sa thèse en donnant une vision *partielle* de faits véridiques et en construisant à partir de là une argumentation qui mène à une conclusion contraire à la réalité actuelle, ou aux projections vraisemblables pour l'avenir. Il peut aussi alléguer des arguments *plus ou moins spécieux, plus ou moins vraisemblables, pseudo-logiques*. Bref, la démonstration peut être vicieuse ou dans la sélection des faits ou dans leur agencement dans l'argumentation.

Le locuteur peut faire appel aux *sentiments* et aux *émotions* (*fais-le puisque tu m'aimes ; obéissez-moi parce que je suis le maître ; n'êtes-vous pas fier de votre pays ?*).

Il peut fonder son argumentation non sur la vérité des faits, mais sur des *valeurs* qu'il suppose admises par ses interlocuteurs. Ceux-ci peuvent alors récuser ces valeurs, ou lui refuser le droit d'en être porte-parole.

Domaines d'évaluation	Valeurs (selon les normes – variables – de représentation sociale)
Vérité	vrai, faux, pur, authentique, falsifié...
Esthétique	beau, laid, élégant, gracieux...
Ethique	bon, mauvais, méchant, honnête, juste, discipliné, responsable, solidaire...
Hédonique	agréable...
Pragmatique	utile, inutile, néfaste...

Les réalisations textuelles d'une argumentation peuvent prendre diverses formes :

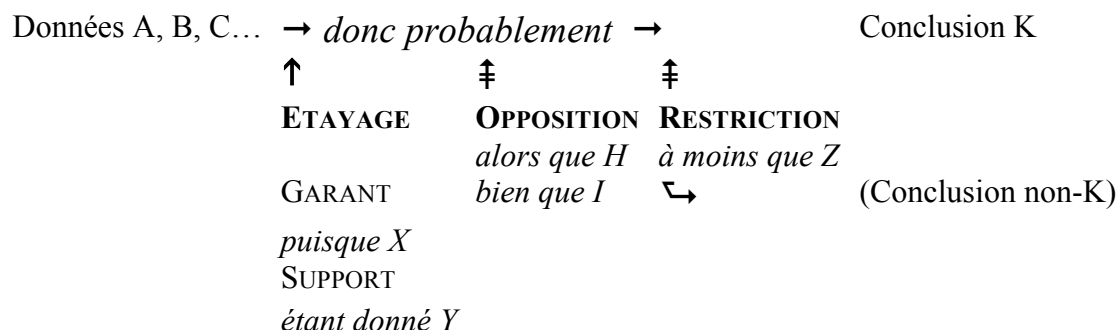
- le locuteur affirme clairement sa thèse et il choisit une structuration qui repose sur une progression logique : il organise les étapes de son raisonnement et les souligne par des connexions logiques (cf. § 5.2.1). Son interlocuteur peut ensuite faire une argumentation de réfutation à partir du point de vue contraire (cf. § 5.2.3).
- le locuteur présente son point de vue comme s'il allait de soi, il apporte des informations avec une neutralité apparente ; le type de séquence textuelle est très proche des séquences expositives ou explicatives, mais le point de vue n'en a pas l'objectivité (cf. § 5.2.2).
- le dire d'un même locuteur oppose deux voix qui soutiennent deux points de vue contraires dans un pseudo dialogue (assez fréquent dans les textes rhétoriques). On a alors soit un échange entre deux voix où l'une énonce chacun des arguments de la thèse contraire et l'autre le concède momentanément (cf. § 5.2.4.2) ou le réfute immédiatement (cf. § 5.2.4.1), soit l'énoncé du seul point de vue adverse mais avec un tel choix d'arguments ou sur un tel ton que l'ironie est perceptible (cf. § 5.2.4.3).

5.3.1. L'argumentation à une voix, à tendance démonstrative, avec étayage

La démarche est celle d'une *délibération* : le locuteur pose un certain nombre de données, dont il est naturel d'inférer une certaine conclusion ; il étaye cette démarche par un certain nombre d'informations qui constituent autant d'arguments favorables (*puisque X, étant donné Y*) ; il arrive qu'il signale aussi des faits qui constituent des arguments contraires, soit pour montrer qu'il y a lieu d'hésiter sur la conclusion à tirer (*alors que H*), soit pour signaler que malgré cela (*bien que I*), il persiste dans sa conclusion ; il peut ajouter *in fine* un dernier argument défavorable à sa thèse (*à moins que Z*), dont la réalisation est en général si improbable qu'en fait, elle ne fait que confirmer la validité de la conclusion.

Il peut s'agir d'une délibération honnête, où le locuteur pèse sincèrement le pour et le contre. Mais le plus souvent le choix des arguments est tendancieux : avec l'enseignement des sophistes, les Grecs se sont aperçus qu'une argumentation bien construite, avec un étayage de faits soigneusement sélectionnés, peut persuader de la validité de la thèse qui est la plus faible parmi les thèses en présence.

On peut la schématiser ainsi (d'après les ouvrages de J.-M. Adam, *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, 1992, Paris : Nathan. & *Éléments de linguistique textuelle*, 1990, Liège : Margada – les schémas ont été ici ou là modifiés ou simplifiés) :



Le « garant » est une information que l'interlocuteur ne peut pas contester (*puisque X* présuppose que l'assertion X est une connaissance partagée par les deux interlocuteurs, qui justifie l'argument principal), à la différence du « support » (donnée assertée par le seul locuteur).

L'*étayage* est assuré par diverses formes de « preuves » :

- une idée généralement admise (proposée comme garant)
- une assertion précédente de l'interlocuteur (proposée comme garant)
- une séquence explicative (à valeur de support)
- une narration (exemple, fable, conte, mythe étiologique) : son usage repose sur l'analogie entre deux situations (mais attention : comparaison n'est pas raison !)
- un enchaînement d'arguments à l'intérieur de l'argumentation principale...

L'exposé par Isocrate des motifs de Thésée pour enlever Hélène et de ceux qu'il a de vouloir aider son ami Peirithoüs [TXT 14.1] constituent deux beaux exemples d'alternance entre arguments d'étayage et arguments d'opposition, jusqu'au triomphe final de la première conclusion envisagée. Voir leur étude détaillée dans la leçon 14.

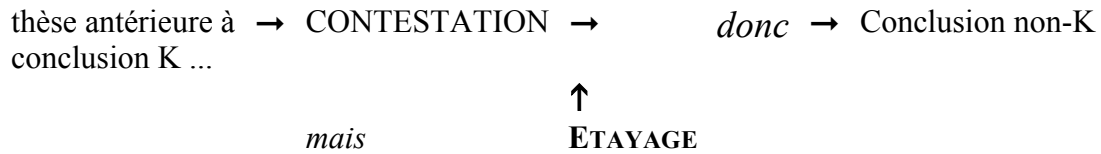
5.3.2. L'exposé de type plutôt énumératif ou narratif, mais avec une intention argumentative sous-jacente

Dans un discours judiciaire, la narration des événements du point de vue de chacune des deux parties ne peut être objective – du moins pour l'un des deux : chaque partie choisit et organise les faits racontés comme autant d'arguments.

De même, une relation de faits ou une narration venant à l'appui d'une théorie philosophique comportera aussi une intention argumentative sous-jacente. Dans la narration de Lycurgue [TEXTE 17.3], tout est fait pour exalter la piété et faire admirer la justice divine. Derrière la relation des actes des premiers hommes tels que les invente Démocrite [TEXTE 8.1], relation qui ne comporte aucune intervention divine pour créer les hommes ou les faire évoluer, il faut lire un mythe athée des premiers âges, une thèse en opposition avec les explications religieuses qui avaient cours jusqu'à son époque (non seulement chez Hésiode, mais encore dans le mythe de Protagoras).

5.3.3. La réfutation

La réfutation s'appuie sur une thèse déjà présentée (et le plus souvent argumentée, cf. § 5.2.1) et la conteste, soit de façon globale, soit sur un point particulier, une exception.



Le dialogue théâtral offre d'assez nombreux exemples de tirades qui sont des réfutations de la thèse de l'interlocuteur. Voir l'étude, à la leçon 16, du dialogue entre Thésée et le héraut thébain sur les mérites et les défauts du régime démocratique athénien [TEXTE 16.1].

5.3.4. La réfutation par polyphonie dans un même discours

- 5.3.4.1. Un seul locuteur exprime alternativement deux voix dont chacune énonce l'une des deux thèses avec ses arguments.

Il va de soi que l'une est privilégiée et que l'autre n'est énoncée que pour être réfutée.

C'est le cas dans un plaidoyer de Lysias (30, 26) [TEXTE 16.2] où l'orateur présente sous forme interrogative les raisons qui, selon l'opinion commune, seraient valables pour acquitter quelqu'un qui a commis un délit : services rendus à la cité par l'accusé ou par ses ancêtres, espoir de contrepartie ; et il réplique à chacune de ces questions par ses propres affirmations sur l'inconduite de cet homme dans le domaine considéré.

Ce procédé qui consiste à présenter sous forme interrogative le point de vue adverse pour mieux le réfuter est assez fréquent : voir les extraits d'Hypéride (*Phil.* 10), Andocide (1, 148-149), et les propos de l'un des chefs de l'*Anabase* (Xénophon, *Anabase*, 5, 8, 4-5) [TEXTES 16.3.1, 16.3.2 et 16.3.3].

- 5.3.4.2. Le dialogue qui concède une certaine validité au point de vue adverse au moins momentanément

Pour mieux réfuter, il est souvent bon de feindre de partager le point de vue de l'autre. Le locuteur choisit alors les éléments du point de vue adverse qu'il va examiner pour mieux les rejeter.

Malgré l'apparence d'une attitude conciliante, c'est un procédé de la polémique.

Cette adhésion momentanée s'exprime parfois en français par une interjection telle que « soit ! » ou « admettons ! ». L'interjection correspondante en grec est €□□ν.

Le locuteur peut se mettre en scène en train de partager le point de vue adverse. Telle Clytemnestre s'opposant à Agamemnon sur la nécessité de sacrifier leur fille :

Κ□ν τ□ς σ' Πρηται τ□νος Πκατ□ νιν κτενε□ς,

λῶξον, τὸ φῶσεις ; ἢ ἔμε χρὸ λῶγειν τὸ σὸ ;
πλῶνην Μενῶλεως ὄνα λῶβῶ. Καλῶν γ' ὀπος.
(Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 1166-1168)

Si on te demande pourquoi tu veux la tuer, que répondras-tu ? Me faut-il dire ta réponse ? Afin que Ménélas retrouve Hélène. Belle réponse, vraiment !

La reprise de l'argument adverse est suivie souvent d'un énoncé exclamatif, ou d'une interrogation rhétorique, ou de l'énoncé d'un point de vue contraire introduit par le connecteur oppositif ἄλλῶ. La tirade de Clytemnestre (*Iphigénie à Aulis*, 1164-1198) combine ces différentes formes de contestation du dire d'autrui. Voir [TEXTE 16.4] et son étude dans la leçon 16.

5.3.4.3. L'argumentation ironique

Le plus célèbre exemple de ce mode d'écriture ironique est le texte que Montesquieu a consacré à dénoncer les arguments des partisans de l'esclavage (voir texte ci dessous) : un lecteur un peu trop naïf (qui lirait sans esprit critique et sans faire attention aux réserves qu'implique le fait de placer son discours dans un univers non réel par le « si j'avais à défendre... ») croirait que l'auteur est un esclavagiste.

De l'esclavage des nègres

Montesquieu, De l'Esprit des Lois, XV, 5 (extraits)

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'idée que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Egyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étaient d'une si grande conséquence qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice qu'on fait aux Africains. Car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié?

Un Grec du V^e siècle a utilisé le même procédé pour présenter une analyse féroce du système politique athénien en faisant semblant d'en admettre les pratiques et d'en exposer les fondements. Les manuscrits nous ont en effet conservé sous le nom de Xénophon un texte intitulé *République des Athéniens*. Xénophon n'en est pas l'auteur, celui-ci est inconnu, mais il était un adversaire résolu de la démocratie (on le dénomme aussi le Vieil Oligarque).

Voici le prologue de ce pamphlet ; il ne laisse pas de doute que l'auteur est un oligarque qui se fait l'avocat du diable et entend stigmatiser ce qu'il feint de louer :

Quant au gouvernement des Athéniens, je ne les loue pas d'avoir choisi ce système politique, parce qu'ils ont voulu en le choisissant favoriser les méchants au détriment des bons. Voilà pourquoi je ne les approuve pas. Mais étant donné qu'ils en ont décidé ainsi, je me propose de démontrer qu'ils maintiennent habilement leur constitution et qu'ils ont raison de faire bien des choses que les autres Grecs prennent pour des erreurs politiques.

Le pamphlet présente ensuite une série de développements visant à 'justifier' les 'excès' de la démocratie athénienne radicale de la fin du V^e siècle. Le texte [16.5] présente deux des trois premiers développements, représentatifs de l'ensemble de l'œuvre ; voir leur étude détaillée dans la leçon 16.

5.4. Le circuit argumentatif

Le circuit argumentatif est l'organisation *de surface* du texte argumentatif (les schémas de Jean Michel Adam en constituaient l'organisation *logique, sous-jacente*).

Etudier le circuit argumentatif, c'est

- voir où et comment se disposent, au cours du texte, la thèse soutenue ou rejetée et les arguments d'étayage / d'opposition / de restriction
- repérer les étapes de la progression du texte : l'enchaînement des arguments, les articulations entre eux.

Pour cela, on se fonde à la fois sur le contenu du texte, sur la disposition typographique des paragraphes, et sur les connecteurs de phrases et autres *marqueurs argumentatifs*.

5.5. Les marqueurs argumentatifs

On va distinguer ceux qui apparaissent dans les constructions adversatives (où le locuteur met en contraste deux propositions de contenu opposé, la seconde venant contredire ou contester les informations apportées par la première) et ceux qui articulent deux propositions dont la seconde est présentée comme découlant logiquement du contenu de la première.

5.5.1. Connecteurs à fonction adversative

Le plus usuel est $\delta\pi$ [2^o mot] au sens de « mais ». Sont fréquents aussi :

- ΠΛΛ « mais » (surtout après une première proposition négative ou interrogative) :

... οἷχ ἄς ἰδικοῦμενοι ἄλλ' ἄς δεινὸν πεπονηκότες (Lysias, 3, 19)

... non comme des victimes, *mais* comme des coupables.

Pour en savoir plus sur ΠΛΛ, voir texte en annexe.

- Πμως *cependant*, dont le sens oppositif peut être renforcé par δ (qui le suit) ou Πλλ (qui le précède) :

... ἄκαστον ἄμν, κάπερ ἄκριβὸς ἐδῶτα, ἄμως ἄπαναμνῶσαι βῶλομαι ...

(Démosthène, *Philippique 2*, 35)

... à chacun de vous, *quoiqu'*il le sache très bien, (*cependant*) je veux rappeler ...

- Κἄτοι et μντοι « cependant », « toutefois » :

Attention : Κἄτοι a aussi un sens de transition (*or*) ; μντοι a aussi pour sens *certes et donc*.

Eratosthène prétend qu'il a plaidé en faveur des métèques au Conseil des Trente. Lysias rétorque que c'est un argument faible, personne n'ayant assisté à ces réunions du Conseil, puis il poursuit :

Τῶτο μντοι ὅ φεῶ, ἄλλ' ἄμολογῶ σοι, ἐ βῶλει, ἄντειπεῶν

(Lysias, 12, 34)

Toutefois je n'y contredis pas, j'admets, si tu veux, que tu aies parlé contre l'avis de tes collègues.

Les Athéniens espèrent que la rumeur que Philippe est mort est fondée ; Démosthène leur répond que cela ne changera rien car il viendra un autre Philippe, puis il enchaîne :

Κἄτοι κἄ τῶτο (*Philippique I*, 12) *Pourtant* <imaginons> qu'il en est ainsi.

- ὅ μν Πλλ « néanmoins » (litt : certes pas <ceci> mais <cela>) :

Gorgias vient de dire qu'il avait besoin de faire de longs développements pour expliciter son point de vue, mais il poursuit en disant :

... ὅ μν Πλλ πειρῶσομα γ' ἄς δι βραχυτέρων

(Platon, *Gorgias*, 449b)

... néanmoins, je tâcherai de m'expliquer le plus brièvement possible.

5.5.2. Marqueurs à fonction conclusive/inférentielle

5.5.2.1. Les subordonnées de conséquence

- *Conséquence objective ou conséquence logique : des modes et des négations différents*

La phrase suivante oppose les deux types :

Κραυγῶν πολλῶν ἵπποῦσιν, ὥστε καὶ τοῖς πολεμίοις ἴκοειν,
ὥστε οὐ γγγῆτατα τῶν πολεμίων καὶ ἴφυγον ἴκ τῶν
σκηνομητῶν

(Xénophon, *Anabase*, 2, 179)

Ils poussaient de grands cris, de façon à se faire entendre aussi des ennemis, en sorte que les plus proches parmi les ennemis s'enfuyaient même des tentes.

La première proposition introduite par ὥστε a son verbe à l'infinif, c'est une conséquence logique ; la seconde a son verbe à l'indicatif aoriste, cette conséquence est un fait constaté. Le français marque la même opposition par la même différence de modes (infinif vs indicatif). En grec, la négation est οὐ pour la subordonnée de conséquence qui exprime un fait réellement constaté, et la négation est μή pour la subordonnée de conséquence exprimant la conséquence logique.

- *Les systèmes consécutifs*

La subordonnée exprimant la conséquence est souvent annoncée dès la proposition principale par un élément corrélatif qui indique que la relation de conséquence est liée à la *manière* dont se réalise au procès principal (type 2 du tableau ci-dessous) ou bien dépend d'une *intensité* concernant le groupe verbal (type 3 du tableau) ou un de ses composants (types 4 à 7 du tableau).

Soit A le fait énoncé dans la principale et B le fait énoncé dans la subordonnée ; on observe des situations différentes de mise en rapport de l'implication des deux faits, auxquelles correspondent des corrélatifs différents selon ce qui, dans le fait A, implique le fait B.

	<i>Élément de A qui implique B</i>	<i>Forme du corrélatif dans A</i>	<i>Traduction du corrélatif</i>
1	A implique B	pas de corrélatif	
2	la manière dont se réalise A implique B	ὁπῶς	« de telle manière (façon, sorte) [que] », « tellement [+Adj] [que] »
3	l'intensité de la réalisation de A implique B	ὅσοῦτον (adverbe)	« tant GV [que] »
4	un substantif de A a une caractérisation quantitative ou intensive qui implique B.	ὅσοῦτος	« tant de N [que] », « un N si grand [que] »
5	un substantif de A a une caractérisation	ὅτιοῦτος	« tel [que] »

	qualitative (épithète ou attribut) qui implique B.		
6	Le groupe verbal de A a pour sens « en venir à ce point de N »	εἰς τοῦτο + N au génitif	« à ce point de N [que] »
7	Le groupe verbal de A a pour sens « en venir à un tel point de N »	εἰς τοσοῦτο + N au génitif	« à un tel point de N [que] »

1. Πνετοῦ γχανον τῶ φροις ... ὕδατος πλῶρεσιν ὡς μὴ δῖνασθαι διαβαῖνειν Πνευ γεφυρῶν
(Xénophon, *Anabase*, 2, 3, 1)
Ils rencontrèrent des fossés pleins d'eau, de sorte qu'il n'était pas possible de traverser sans ponts.

2. Ὅπως ἴκομεν δημοκρατοῦμενοι ὥστε μὴ εἰς τοὺς ἄλλους ἔξαμαρτῖνειν
(Lysias, 12, 4)
Nous vivions sous la démocratie de manière à ne pas commettre de fautes envers les autres.

3. Τοσοῦτον δ' ἴφρωνον ἰμφῶτεροι ὥσθ' οὐ μὲν μετ' Εὐρυσθέως οὐδὲν παρ' ἰκόντων ἰζῶτουν εἰρησκεσθαι, ἰθηναῖοι δὲ οὐδ' ὄν ἰξῶουν Εὐρυσθέα ἀτῖν ἰκετεῖοντα τοὺς ἰκῶτας ἀτῖν ἰξελεῖν.
(Lysias, 2, 15)
Telle était la fière résolution des deux adversaires qu'Eurysthée ne voulait rien devoir à la bonne volonté des Athéniens, et que les Athéniens auraient refusé leurs suppliants aux supplications mêmes d'Eurysthée.

4. ... καὶ τῖν ἀτῖν δῖναμιν τοσαῖτην ἰπιδεῖξαντες ὥσθ' ἰ μῶγας βασιλεῖς οὐκῶτι τῖν ἰλλοτρῶων ἰπεθῶμει, ἰλλ' ἰδῶδου τῖν ἰαυτοῖ
(Lysias, 2, 56)
... et montrant que leur puissance était telle que le Grand Roi ne convoitait plus les possessions d'autrui mais abandonnait une partie des siennes.

5. Εἰ ὄν ἰχοι, εἰ τοιοῦτον εἰη ἰ σοφῶα ὥστ' ἰκ τοῖ πληρεστῖρου εἰς τῖ κενῶτερον ἰεῖν (Platon, *Banquet*, 175d)
Ce serait beau, si le savoir était d'une nature telle qu'il pût couler du vase plein vers le vase vide.

6. Εἰς τοῦτο δ' ἰκει τῖλμης ὥστε οὐκ ἰξαρκεῖ περῖ τοῖτου μῖνον ἀτῖ ψεῖδεσθαι
(Lysias, 3, 25)
Il en vient à ce point d'audace qu'il ne lui suffit pas de mentir seulement sur ce sujet.

7. Εἰς τοσοῦτον ἰμαθῶας ἰκω ὥστε καὶ τοῖτ' ἰγνοῖ

(Platon, *Apologie* 25e)

J'en suis venu à ce point d'ignorance que je ne sais même pas cela.

- *ΠΣΤΕ* fonctionne aussi comme connecteur en tête de phrase :

Θνητοῦ πατρὸς πατρῶς, Πλῆκτρα, φρονεῖ.

Θνητὸς δ' Ὀρῆστος · Πστε μὴ λῶαν σπνε.

(Sophocle, *Electre*, 1171-72)

Tu es née d'un mortel, Electre, songes-y. Oreste était mortel aussi. Ne gémiss *donc* pas trop.

5.5.2.2. Les connecteurs

On distingue plusieurs situations énonciatives et diverses intentions du locuteur :

- pour indiquer que, de l'état actuel des choses, on peut tirer telle conséquence :

οὕτω « donc », « par conséquent »

Ce connecteur est d'emploi privilégié en transition entre la fin de l'étayage argumentatif et la conclusion ; on le trouve fréquemment au début des péroraisons des discours :

Πγὼ μὲν οὕτω, ἡ ἄνδρες, οὐκ ἴδῶαν ἑαυτοῦ νομίζω
τὰ πτὴν γενέσθαι τὴν τιμωρῶαν, Πλλ' ἑαυτὸς τῆς πῶλεως Ππῶσης
(Lysias, 1, 47)

Quant à moi, juges, j'estime donc avoir fait justice non dans mon intérêt personnel mais pour la cité tout entière.

οὐκοῦν « donc, n'est-ce pas? »

οὐκοῦν Πλως οὐ ἄνδρεῖοι οὐκ ἀσχροῦς φόβους φοβοῦνται,
Πταν φοβοῦνται, οὐδὲ ἀσχροῦ θῶρη θαρροῦσιν;
(Platon, *Protagoras*, 360a)

N'est-il donc pas vrai que, d'une manière générale, les braves n'ont pas de craintes honteuses, quand ils craignent, ni de d'audaces honteuses, quand ils sont hardis ?

- pour indiquer que tel fait constaté est la suite naturelle de tel autre :

ἄρα « il s'ensuit que », « alors »

– Τῶγαθὸ οὐ καὶ καλὸ δοκεῖ σοι εἶναι; – Πμοιγε. – Εἰ Πρα Π
Πρως τὴν καλὴν Πνδεῖς Πστι, τὸ δὲ Πγαθὸ καλὸ, καὶ τὴν
Πγαθὸν Πνδεῖς Πν εἶη;
(Platon, *Banquet*, 201c)

(Platon, *Banquet*, 201c)

– Les choses bonnes ne sont-elles pas en outre belles, à ton sens ? – Oui, à mon sens. –
Alors, si l'Amour est dépourvu de ce qui est beau, et que les choses bonnes sont
belles, il devrait aussi être dépourvu de ce qui est bon ?

- pour indiquer, dans un raisonnement progressif, que tel point acquis en implique un autre :

ΤΟΠΝΟΥΥ « donc » (autres sens : « or », « eh bien ! » : sens général : « il faut ajouter maintenant ce point précis »)

Le premier volet de l'argumentation du plaideur est que, s'il a tué l'amant de sa femme pris en flagrant délit d'adultère, c'est parce que les lois le prescrivent ; dans un second temps, il va montrer qu'il n'a pas monté un guet-apens pour attirer son adversaire dans sa maison ; il conclut ainsi le premier volet :

ΠμοΠ τοΠνυυ, Π Πνδρες, οΠ μΠν νΠμοι οΠ μΠνον ΠπεγνωκΠτες
εΠσι μΠ ΠδικεΠν, ΠλλΠ καΠ κεκελευκΠτες ταΠτην τΠν δΠκην
λαμβΠνειν

(Lysias, 1, 34)

Ainsi, juges, les lois ne m'absolvent pas seulement de toute faute mais elles m'ordonnaient de réaliser cette punition.

- pour introduire une conclusion solennelle, le grec dispose de plusieurs associations de particules qui constituent des formulations insistantes :

τοιγάρτοι, τοιγαροῦν, καὶ γάρ τοι « et voilà pourquoi », « ainsi donc »

Ils se montraient fidèles aux Grecs et redoutables aux Barbares. *Et donc* (τοιγάρτοι) grâce à cette attitude ils vivaient dans une très grande sécurité. (Isocrate, *Aréopagitique*, 52).

Ils ne croyaient pas que la piété consiste à faire des fêtes somptueuses, mais à ne rien changer des traditions des ancêtres. *Et voilà pourquoi* (καὶ γάρ τοι) les dons des dieux ne leur venaient pas par hasard.

(Isocrate, *Aréopagitique*, 30).

5.5.3. Marqueurs à fonction restrictive

Ce sont principalement les introducteurs de subordonnées *restrictives* :

εἰ μὴ ἄρα « à moins que », πλὴν εἰ/ἐάν « sauf si », « excepté si ».

Πῶς ἂν οὔν ὁ τοιοῦτος ἀνὴρ διαφθείροι τοὺς νέους, εἰ μὴ ἄρα ἡ τῆς ἀρετῆς ἐπιμέλεια διαφθορά ἐστίν ;

(Xénophon, *Mémorables*, I, 2, 8)

Comment un tel homme corromprait-il les jeunes gens, à moins que la pratique de la vertu ne soit corruptrice ?